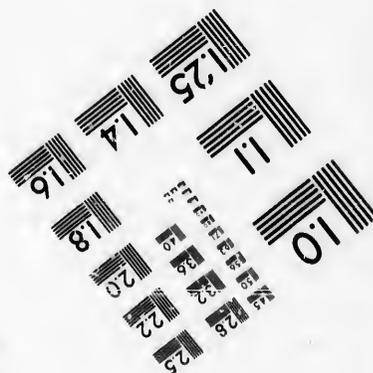
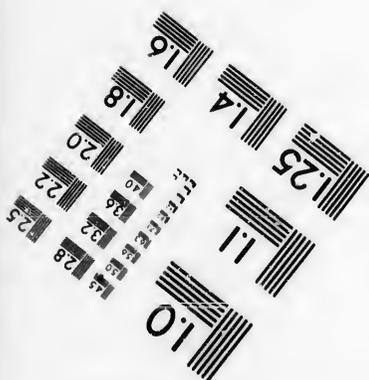
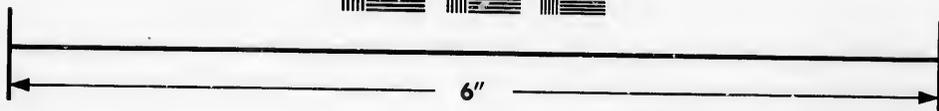
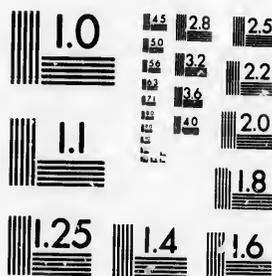


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

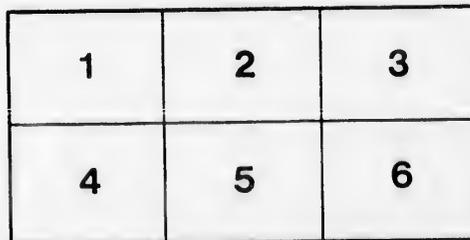
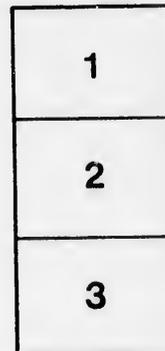
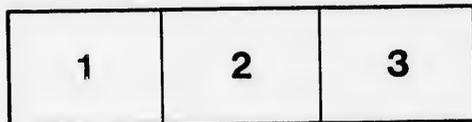
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

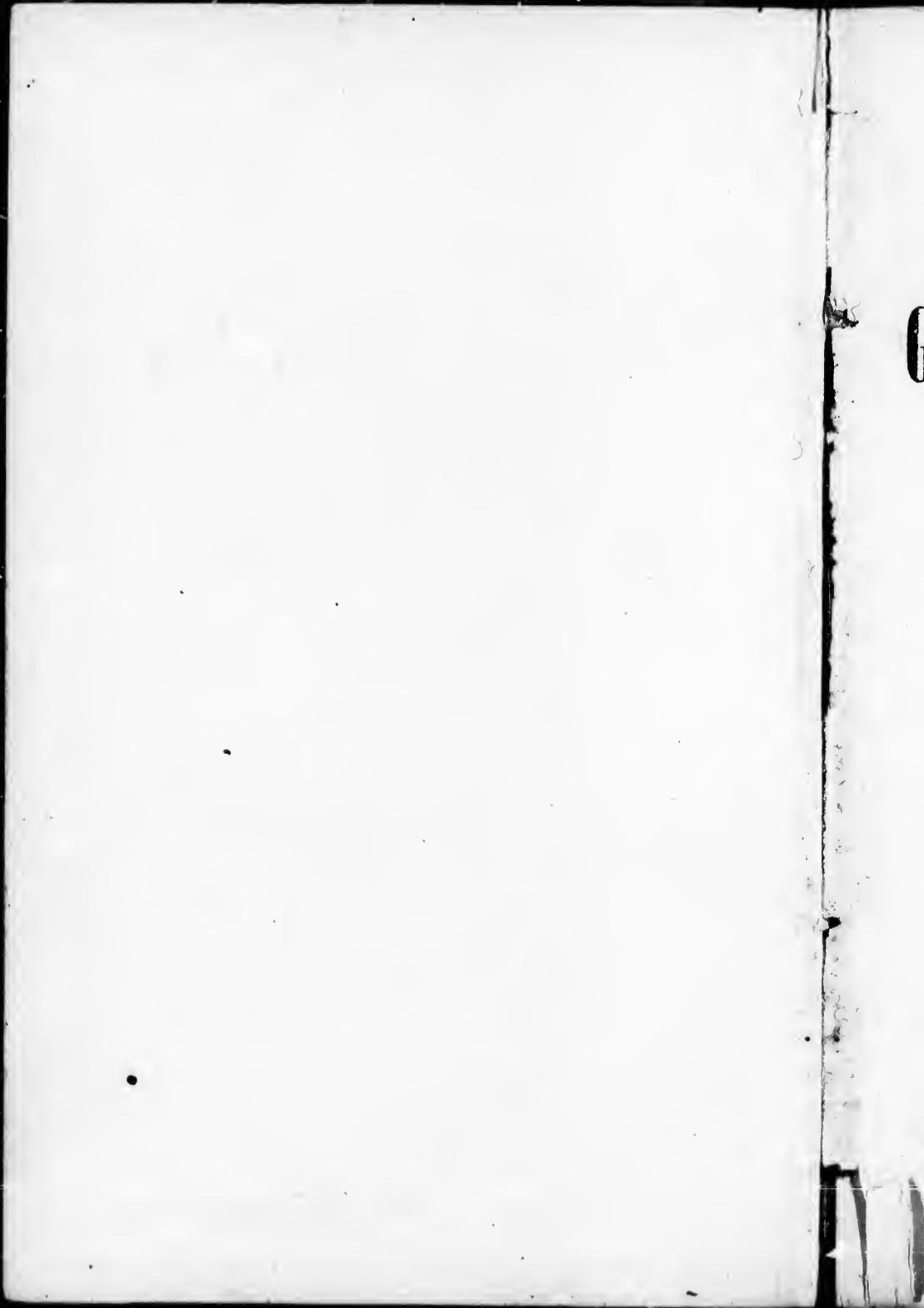
Les cartes, planches, tableaux, etc., pouvant être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
difier
une
page

rata
o

elure,
à

32X



364

ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE

DE LHOMOND

ENTIÈREMENT REVUE, CORRIGÉE ET

PAR

J. B. CLOUTIER

DE L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL.



QUEBEC

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE

177, rue St-Joseph, St-Roch

1884

ENREGISTRÉ, conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent soixante-treize, par J. B. CLOUTIER, de l'École Normale-Laval, au bureau du ministre de l'Agriculture.

p

m
le
m
su
su

qu
to

de
m

co
Le

m

Pe
le
Pe
da

co
de

NOTE PÉDAGOGIQUE.



Les meilleures théories ne valent pas une bonne méthode.

TAILLEFER.

Dès l'entrée de l'enfant à l'école, il faut commencer à le préparer à l'étude de la Grammaire.

A cet effet, on doit lui enseigner la lecture et l'écriture en même temps, en lui faisant tracer sur le tableau noir chaque lettre, à mesure qu'il apprend à la connaître. Quand il commencera à épeler des mots, on lui en fera copier quelques-uns sur son ardoise, et apprendre par cœur, afin qu'il puisse ensuite les écrire sous forme de dictée.

Par la répétition fréquente de ces exercices, l'enfant pourra, quand il en sera rendu à la lecture courante, écrire facilement tout ce qu'il lira.

On lui fera distinguer les voyelles des consonnes au moyen de mots écrits sur le tableau; comme, par exemple, le mot *maison*.

Le Maître.—Quelle espèce de lettre est *m*? L'Élève,—une *consonne*. Le Maître.—et la lettre *a*? L'Élève,—une *voyelle*. Le Maître.—et la lettre *i*? L'Élève,—une *voyelle*, &c.

Les accents et les différentes sortes d'*e* s'apprennent de la même manière.

On passe ensuite au *nom*. Après avoir fait comprendre à l'enfant que les mots par lesquels on désigne les personnes et les choses sont des *noms*, on lui fera nommer les objets qui l'entourent et qui lui sont familiers, comme *table*, *livre*, *ardoise*, *crayon*, *enfant*, *maison*, &c.

Par le même procédé, il apprendra à reconnaître les noms communs des noms propres, à distinguer le genre et le nombre des noms, &c.

NOTE PÉDAGOGIQUE.

De cette manière, sans s'être fatigué la mémoire de mots inintelligibles pour lui, et sans avoir appris une seule ligne par cœur, l'enfant aura vaincu les premières difficultés grammaticales en apprenant à lire. On pourra alors lui mettre entre les mains une grammaire qu'il apprendra d'autant mieux qu'il la comprendra déjà d'avance.

Pour l'intelligence des leçons à apprendre par cœur, il faut toujours les expliquer d'avance, et s'assurer que l'enfant comprend bien tous les mots qui s'y trouvent; autrement, ce serait l'exposer à un travail ingrat et inutile.

L'explication des leçons de grammaire doit toujours être claire et méthodique. Le maître expose d'abord une vérité, un principe, et par des questions habilement posées, il s'assure que ses élèves l'ont compris; il passe ensuite à l'application de la règle sur le tableau noir, en γ faisant écrire à chacun, un ou deux exemples en rapport avec cette même règle. On donne ensuite un exercice sur le même sujet pour être écrit le soir à la maison et corrigé en classe le lendemain.

Les récapitulations fréquentes et l'analyse grammaticale sont d'excellents moyens de graver les choses dans la mémoire des enfants.

La méthode ci-dessus a été introduite à l'École Normale-Laval par Sa Grandeur Mgr. de Rimouski, auteur d'un excellent traité de pédagogie que tout instituteur doit avoir en sa possession, et dans lequel se trouvent de plus amples développements sur l'enseignement de la Grammaire.

ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

— 6 —

INTRODUCTION.

1.—La *grammaire* est l'art de parler et d'écrire correctement.

2.—Pour *parler* et pour *écrire* on emploie des *mots*. Les mots sont composés de *syllabes*, et les syllabes, de *lettres*.

3.—Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

4.—Les *voyelles* sont { *a, e, i, o, u, et y.* } On les appelle *voyelles* parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*.

5.—Il y a dix-neuf *consonnes* ; savoir : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Ces lettres se nomment *consonnes* parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des *voyelles*.

Différentes sortes de voyelles.

6.—Il y a deux sortes de *voyelles*, les *voyelles longues* et les *voyelles brèves*.

7.—Les *voyelles longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

8.—Les *voyelles brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins longtemps.

EXEMPLES.

<i>a</i>	est long dans	<i>pâte</i> ,	et bref dans	<i>patte</i> .
<i>e</i>	" "	" <i>tempête</i> ,	" "	<i>trompette</i> .
<i>i</i>	" "	" <i>gîte</i> ,	" "	<i>petite</i> .
<i>o</i>	" "	" <i>apôtre</i> ,	" "	<i>dévote</i> .
<i>u</i>	" "	" <i>flûte</i> ,	" "	<i>butte</i> .

-
- 1.—Qu'est-ce que la Grammaire ? 2. Qu'emploie-t-on pour parler et pour écrire ? 3. Combien y a-t-il de sortes de lettres ? 4. Quelles sont les voyelles ? 5. Combien y a-t-il de consonnes ? 6. Combien y a-t-il de sortes de voyelles ? 7. Qu'est-ce que les voyelles longues ? 8. Qu'est-ce que les voyelles brèves ?

9.—Il y a trois sortes d'*e*: l'*e* muet, l'*e* fermé et l'*e* ouvert.

10.—L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible, comme à la fin des mots, *homme, monde*.

11.—L'*e* fermé est celui qui se prononce la bouche presque fermée, comme à la fin des mots, *bonté, café*.

12.—L'*e* ouvert est celui qui se prononce la bouche un peu ouverte, comme dans les mots, *procès, accès, succès*.

13.—On reconnaît ordinairement les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues au moyen de trois petits signes que l'on appelle *accents*, savoir: l'accent aigu (´) qui se met sur les *e* fermés, *bonté*; l'accent grave (`) qui se met sur les *e* ouverts, *accès*; et l'accent circonflexe (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.

14.—L'*y* s'emploie le plus souvent pour deux *i*, comme dans *pays, moyen, joyeux*: prononcez *pai-is, moi-ien, joi-ieux* (1). †

15.—On appelle *h* muette celle qui est nulle dans certains mots, *l'homme, l'honneur, l'histoire, &c.*, qu'on prononce comme s'il y avait *l'omme, l'onneur, l'istoire*.

16.—On nomme *h* aspirée celle qui fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit; ainsi, l'on écrit et l'on prononce séparément les deux mots *la haine*, et non pas *l'haine*, les *héros*, et non pas comme s'il y avait *les chéros*.

17.—Il y a en français dix sortes de mots, qu'on appelle les *parties* du discours, savoir: le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*. Les six premières sont variables; les quatre autres, invariables.

(1) L'*y* s'emploie pour un *i* dans le corps d'un mot après une consonne: *hymne, Hippolyte, pyramide, &c.*

9.—Combien y a-t-il de sortes d'*e*? 10. Qu'est-ce que l'*e* muet? 11. Qu'est-ce que l'*e* fermé? 12. Qu'est-ce que l'*e* ouvert? 13. Qu'emploie-t-on pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues? 14. Comment s'emploie l'*y*? 15. Qu'appelle-t-on *h* muette? 16. Qu'appelle-t-on *h* aspirée? 17. Combien y a-t-il de parties du discours?

CHAPITRE PREMIER.

MOTS VARIABLES.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

LE NOM.

18.—Le **Nom** est un mot qui sert à désigner une personne ou une chose, comme *Pierre, Paul, livre, chapeau.*

19.—Il y a deux sortes de *noms*, le *nom commun* et le *nom propre.*

20.—Le *Nom commun* est celui qui convient à plusieurs personnes ou à plusieurs choses semblables: *homme, cheval, maison*, sont des *noms communs*, car le nom *homme* convient à Pierre, à Paul, etc.

21.—Le *Nom propre* est celui par lequel on distingue une personne ou une chose de toutes les autres, comme *Adam, Ève, Paris, la Seine &c.*

22.—Dans les Noms il faut considérer le **GENRE** et le **NOMBRE.**

23.—Il y a en français deux **GENRES**, le **MASCULIN** et le **FÉMININ.**

24.—Tous les noms devant lesquels on peut mettre *le* ou *un* sont du *genre masculin*, comme *le père, un livre*: tous ceux devant lesquels on peut mettre *la* ou *une* sont du *genre féminin*, comme *la femme, une table.*

25.—Il y a deux **NOMBRES**, le **SINGULIER** et le **PLURIEL.**

26.—Un nom est au *singulier*, quand il ne désigne qu'une seule personne ou une seule chose, comme *un homme, un livre.*

18.—Qu'est-ce que le *nom* ? 19. Combien y a-t-il de sortes de *noms* ? 20. Qu'est-ce que le *nom commun* ? 21. Qu'est-ce que le *nom propre* ? 22. Que faut-il considérer dans le *nom* ? 23. Combien y a-t-il de genres ? 24. Quels sont les noms du genre masculin et quels sont ceux du genre féminin ? 25. Combien de nombres ? 26. Quand est-ce qu'un nom est au *singulier* ?

27.—Un nom est au *pluriel*, quand il désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses, comme les *hommes*, les *livres*.

Formation du Pluriel dans les noms.

28.—RÈGLE GÉNÉRALE.—Pour former le pluriel, ajoutez *S* à la fin du nom : le *frère*, les *frères* ; la *sœur*, les *sœurs* ; le *livre*, les *livres* ; la *table*, les *tables*.

29.—*Première remarque*. Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, n'ajoutent rien au pluriel : le *fils*, les *fils*, la *voix*, les *voix*, le *nez*, les *nez*.

30.—*Deuxième remarque*. Les noms terminés au singulier par *au* et par *eu* prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux* (1), le *feu*, les *feux*. + *bleus*

31.—*Troisième remarque*. Les noms terminés au singulier par *ou* prennent *s* au pluriel : le *clou*, les *clous*. Excepté les sept noms suivants, savoir : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *joujou*, *hibou*, et *pou*, qui prennent *x* au pluriel.

32.—*Quatrième remarque*.—La plupart des noms terminés par *al* au singulier font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux*, le *cheval*, les *chevaux*, le *canal*, les *canaux* (2).

33.—*Cinquième remarque*. Les noms terminés au singulier par *aïl* font leur pluriel en ajoutant un *s*, excepté six, savoir : *bail*, *corail*, *émaïl*, *soupirail*, *vantail*, *travail*, qui font *baux*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*, *vantaux*, *travaux*.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'ARTICLE.

34.—L'Article est un mot qui précède ordinairement les *noms communs*, dont il marque le nombre et souvent le genre.

(1) Le mot *landau* fait seule exception. On dit : des *landaus*. + *les bleus*
 (2) Excepté : *bal*, *cal*, *carnaval*, *chacal*, *régal*, *noçal* et *pal*, qui sont au pl. *bals*, *cals*, &c.

27.—Quand est-ce qu'un nom est au pluriel ? 28. Comment forme-t-on le pluriel dans les noms ? 29. Comment forme-t-on le pluriel des noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z* ? 30. Quel est le pluriel des noms terminés par *au* et par *eu* ? 31. Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par *ou* ? 32. Quel est le pluriel des noms en *al* ? 33. Quel est le pluriel des noms en *aïl* ? 34. Qu'est-ce que l'article ?

35.—Nous n'avons qu'un article qui est *le*, pour le masculin, *le frère* ; il fait *la* au féminin singulier, *la mère* ; et *les* au pluriel des deux genres, *les pères*, *les mères*. Les articles *le*, *la*, *les*, sont nommés articles simples.

36.—Il y a deux remarques à faire sur l'article.

Première remarque.—On retranche *e* dans le mot *le*, et *a* dans le mot *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette.

EXEMPLES.

On dit *l'enfant*, pour *le enfant*.
 “ “ *l'histoire*, “ *la histoire*.
 “ “ *l'ami*, “ *le ami*.
 “ “ *l'âme*, “ *la âme*.

On remplace dans ce cas, la lettre retranchée par cette petite figure (') qu'on appelle apostrophe.

Deuxième remarque.—Lorsque l'article *le* suit les mots *de* ou *à*, il se combine avec ces mots devant les noms qui commencent par une consonne ou par une *h* aspirée. Alors, au lieu de mettre *de le* on met *du*, au lieu de mettre *à le* on met *au*, au lieu de mettre *de les* on met *des* et au lieu de mettre *à les* on met *aux*.

EXEMPLES.

SINGULIER MASCULIN.

Le maître.
 Maison *du* maître, pour *de le* maître.
 Je plais *au* maître, pour *à le* maître.

PLURIEL MASCULIN.

Les maîtres.
 Maison *des* maîtres, pour *de les* maîtres.
 Je plais *aux* maîtres, pour *à les* maîtres.

PLURIEL FÉMININ.

Les maîtresses.
 Maison *des* maîtresses, pour *de les* maîtresses.
 Je plais *aux* maîtresses, pour *à les* maîtresses.
 Au contraire *de* et *à* devant *la* ne se changent jamais.

SINGULIER FÉMININ.

La maîtresse.
 De *la* maîtresse.
 A *la* maîtresse.

37.—Les articles *du*, *des*, *au*, *aux*, sont appelés articles composés.

35.—Combien avons-nous d'articles en français ? 36. Quelles remarques fait-on sur l'article ? 37. Comment appelle-t-on les articles *du*, *des*, *au*, *aux* ?

CHAPITRE III.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'ADJECTIF.

38.—L'Adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour en marquer la qualité, comme *BON père*, *BONNE mère*, *BEAU livre*, *BELLE image*, ou pour le déterminer, comme *MON livre*, *CE cahier* : ces mots *bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, *mon*, *ce*, sont des adjectifs joints aux noms, *père*, *mère*, &c.

39.—Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

Des Adjectifs qualificatifs.

40.—Les ADJECTIFS QUALIFICATIFS sont ceux qui ajoutent aux noms auxquels ils se rapportent des qualités bonnes ou mauvaises, comme : *bon*, *méchant*, *grand*, *petit*, &c.

41.—On connaît qu'un mot est adjectif qualificatif quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose* ; ainsi, *habile*, *agréable*, sont des adjectifs qualificatifs, parce qu'on peut dire *personne habile*, *chose agréable*.

42.—Les adjectifs prennent les deux genres : *masculin* et *feminin*. Cette différence de genre se marque ordinairement par la dernière lettre.

43.—Les adjectifs qui finissent au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin : *un garçon sage*, *une fille sage*.

Formation du Féminin dans les adjectifs.

44.—RÈGLE GÉNÉRALE.—Quand un adjectif ne finit

38.—Qu'est-ce que l'adjectif ? **39.** Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs ? **40.** Qu'appelle-t-on adjectifs qualificatifs ? **41.** Comment connaît-on qu'un mot est adjectif ? **42.** Combien les adjectifs ont-ils de genres ? **43.** Quelle est la règle des adjectifs qui finissent au masculin par un *e* muet ? **44.** Comment forme-t-on le féminin des adjectifs qui ne finissent pas au masculin par un *e* muet ?

point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin: *prudent, prudente; saint, sainte; méchant, méchante; petit, petite; grand, grande; poli, polie; vrai, vraie; nu, nue; &c.*

45.—EXCEPTIONS.—*Première exception.* Les adjectifs suivants: *cruel, pareil, fol, mol, ancien, bon, gras, gros, nul, net, sot, épais, &c.*, doublent au féminin leur dernière consonne avec l'*e* muet: *cruelle, pareille, folle, molle, ancienne, bonne, grasse, grosse, nulle, nette, sotté, épaisse, &c.*

46.—*Beau et nouveau* font au féminin *belle, nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *bel, nouveau* devant une voyelle ou une *h* muette: *bel oiseau, bel homme, nouvel appartement.*

47.—*Deuxième exception.* *Blanc, franc, sec, frais* font au féminin *blanche, franche, sèche, fraîche.*

48.—*Public, caduc*, font *publique, caduque*; *grec* fait *grecque*, en conservant le *c*.

49.—*Troisième exception.* Les adjectifs terminés par *gent* font *général, général*: *bref, naïf, neuf*, font *brève naïve, neuve, &c.* *Long* fait *longue*.

50.—*Quatrième exception.* *Malin, bénin*, font *maligne, bénigne*.

51.—*Cinquième exception.* Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euse*: *trompeur, trompeuse; parler, parleuse; chanteur, chanteuse.* Cependant *pêcheur* fait *pêcheresse*; *acteur* fait *actrice*; *protecteur* fait *protectrice, &c.*

52.—*Sixième exception.* Les adjectifs terminés en *x* changent l'*x* en *se*: *dangereux, dangereuse; honteux, honteuse; jaloux, jalouse, &c.* Cependant *doux* fait *douce*; *faux* fait *fausse*; *roux* fait *rousse*.

Formation du Pluriel dans les adjectifs.

53.—Le pluriel dans les adjectifs se forme comme dans les noms en ajoutant *s* à la fin: *bon, bonne*, au pluriel *bons, bonnes.* +

45.—Quel est le féminin des adjectifs *cruel, pareil, fol, mol, &c.*? 46. Quel est le féminin des adjectifs *beau et nouveau*? 47. Quel est le féminin des adjectifs *blanc, franc, sec, frais*? 48. Quel est le féminin des adjectifs *public, caduc*? 49. Quel est le féminin des adjectifs *bref, naïf*? 50. Quel est le féminin des adjectifs *malin, bénin*? 51. Quel est le féminin des adjectifs en *eur*? 52. Quel est le féminin des adjectifs terminés en *x*? 53. Comment se forme le pluriel dans les adjectifs?

+ Voir pluriel des noms



54.—La plupart des adjectifs en *al* usités au masculin pluriel changent *al* en *aux*; *radical*, *radicaux*, *moral*, *moraux*, etc.—Ceux qui sont peu usités suivent la règle générale: *colossal*, *colossals*; *jovial*, *jovials*; *matinal*, *matinals*, etc.

Accord des Adjectifs avec les noms.

55.—RÈGLE. L'adjectif doit être mis au *masculin* ou au *féminin*, au *singulier* ou au *pluriel*, selon le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte.

EXEMPLES.

<i>Le maître poli,</i>	<i>m. s.</i>	}	<i>Un homme content,</i>	<i>m. s.</i>
<i>La maîtresse polie,</i>	<i>f. s.</i>		<i>Une femme contente,</i>	<i>f. s.</i>
<i>Les maîtres polis;</i>	<i>m. pl.</i>		<i>Les hommes contents,</i>	<i>m. pl.</i>
<i>Les maîtresses polies,</i>	<i>f. pl.</i>		<i>Les femmes contentes,</i>	<i>f. pl.</i>

56.—Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

EXEMPLE. *Le roi et le berger sont ÉGAUX* après la mort (et non pas égal).

57.—Si les deux noms sont de différents genres, on met l'adjectif au pluriel masculin.

EXEMPLE. *Mon père et ma mère sont CONTENTS* (et non pas contentes).

58.—Il y a des adjectifs qui se mettent avant le nom, comme *BEAU jardin*, *GRAND arbre*, &c. D'autres qui se mettent après le nom, comme *habit ROUGE*, *table RONDE*. L'usage est le seul guide à cet égard.

Des degrés de signification.

59.—On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification: le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

60.—Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau*, *belle*, *agréable*.

54.—Comment se forme le pluriel des adjectifs en *al*? 55. A quel genre et à quel nombre l'adjectif doit-il être? 56. Comment s'accorde l'adjectif qui se rapporte à deux noms singuliers? 57. Comment s'accorde un adjectif qui se rapporte à deux noms de différents genres? 58. Où se placent les adjectifs? 59. Combien distingue-t-on dans les adjectifs de degrés de signification? 60. Qu'est-ce que le *positif*?

61.—Le *comparatif*, c'est l'adjectif avec comparaison : quand on compare deux choses, on trouve que l'une est, ou supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre.

62.—Pour marquer un comparatif de *supériorité*, on met *plus* devant l'adjectif, comme *la rose est PLUS belle que la violette*.

63.—Pour marquer un comparatif d'*infériorité*, l'on met *moins* ou *ne.....pas si* devant l'adjectif, comme *la violette est MOINS belle* ou *n'est PAS SI belle que la rose*.

64.—Pour marquer un comparatif d'*égalité* on met aussi devant l'adjectif, comme *la rose est AUSSI belle que la tulipe*.

65.—Le mot *que* sert à joindre les deux choses que l'on compare.

66.—Nous avons trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *moindre* au lieu de *plus petit* ; *pire* au lieu de *plus mauvais* (1) : comme, *la vertu est MEILLEURE que la science, le mensonge est PIRE que l'indocilité*.

67.—L'adjectif est au *superlatif* quand il exprime la qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degré. Pour former le superlatif, on met *très* ou *le plus* devant l'adjectif, comme *Paris est une TRÈS-belle ville* : alors le superlatif s'appelle *absolu* ; ou *Paris est LA PLUS belle des villes* ; et ce superlatif s'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport aux autres villes.

(1) Ne dites pas aussi *pire, moins pire*.

Des Adjectifs déterminatifs.

68.—Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *numéraux* et les adjectifs *indéfinis*.

61.—Qu'est-ce que le *comparatif* ? 62. Comment marque-t-on un comparatif de *supériorité* ? 63. Comment marque-t-on un comparatif d'*infériorité* ? 64. Comment marque-t-on un comparatif d'*égalité* ? 65. A quoi sert le mot *que* ? 66. Combien avons-nous d'adjectifs qui expriment seuls une comparaison ? 67. Quand est-ce que l'adjectif est au *superlatif* ? 68. Qu'appelle-t-on adjectifs *déterminatifs* ?

Voir page 60

Des Adjectifs possessifs.

69.—Les adjectifs possessifs sont ceux qui ajoutent au nom une idée de possession : *mon livre, ton cheval, son chapeau*. Ces adjectifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
Mon.	Ma.	Mes.
Ton.	Ta.	Tes.
Son.	Sa.	Ses.
Notre.	Notre.	Nos.
Votre.	Votre.	Vos.
Leur.	Leur.	Leurs.

70.—*Remarque.*—On emploie *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa*, devant les noms féminins singuliers qui commencent par une voyelle ou une *h* muette ; on dit : *mon âme*, pour *ma âme* ; *ton humeur*, pour *ta humeur* ; *son épée*, pour *sa épée*.

Des Adjectifs démonstratifs.

71.—Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui servent à déterminer et à montrer la personne ou la chose dont on parle, comme quand je dis, *ce livre, cette table* ; je montre un *livre*, une *table*. Ces adjectifs sont : *ce, cet, cette, ces*.

72.—On met *ce* devant tous les noms masculins singuliers qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *ce village, ce hameau*.

73.—On met *cet* devant les noms masculins singuliers, qui commencent par une voyelle ou une *h* muette : *cet enfant, cet homme*.

74.—On met *cette* devant tous les noms féminins singuliers : *cette femme, cette image*.

75.—On met *ces* devant tous les noms pluriels : *ces oiseaux, ces églises : ces tableaux, ces images*.

69.—Quels sont les adjectifs *possessifs* ? 70. Comment emploie-t-on *mon, ton, son* ? 71. A quoi servent les adjectifs démonstratifs ? 72. Devant quels noms met-on *ce* ? 73. Devant quels noms met-on *cet* ? 74. Devant quels noms met-on *cette* ? 75. Devant quels noms met-on *ces* ?

Des Adjectifs numéraux.

76.—Les *adjectifs numéraux* sont ceux qui ajoutent au nom une idée de *nombre* ou d'*ordre*.

77.—Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux, les *adjectifs numéraux cardinaux* et les *adjectifs numéraux ordinaux*.

78.—Les *adjectifs numéraux cardinaux* sont ceux dont on se sert pour compter; savoir: *un, deux, trois, quatre, dix, vingt, cent, &c., &c.*

79.—Les *adjectifs ordinaux* marquent l'ordre: *premier, second, (ou deuxième) troisième, quatrième, &c., &c.*

Des Adjectifs indéfinis.

80.—Les *adjectifs indéfinis* sont ceux qui ne déterminent les noms que d'une manière *vague*: *chaque enfant, nul ami, quelques hommes, plusieurs maisons*. Ces adjectifs sont: *nul, tout, aucun, aucune, même, quelque, plusieurs, tel, quel, quelconque*.

CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE PRONOM.

81.—Le **Pronom** est un mot qui tient la place du nom.

82.—On distingue cinq sortes de pronoms, savoir: les pronoms *personnels*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs*, les pronoms *démonstratifs* et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

83.—Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

76.—Quels sont les adjectifs numéraux? 77. Combien y en a-t-il de sortes? 78. Quels sont les adjectifs cardinaux? 79. Qu'entend-on par adjectifs ordinaux? 80. Qu'appelle-t-on adjectifs indéfinis? 81. Qu'est-ce que le *pronom*? 82. Combien de sortes de pronoms? 83. Qu'appelle-t-on pronoms personnels?

voir page 61

84.—Il y a TROIS PERSONNES : la première est celle qui parle ; la seconde est celle à qui l'on parle ; la troisième est celle de qui l'on parle.

Pronom de la première personne.

85.—Ce pronom est des deux genres : masculin, si c'est un homme qui parle ; féminin, si c'est une femme.

SINGULIER. *Je, me, moi.*

Me se dit pour à moi, moi.

EXEMPLES. *Le maître ME donnera un livre, c'est-à-dire donnera à moi. Le maître ME regarde, c'est-à-dire regarde moi.*

PLURIEL. *Nous.*

Pronom de la deuxième personne.

86.—Il est aussi des deux genres : masculin, si c'est à un homme qu'on parle ; féminin, si c'est à une femme.

SINGULIER. *Tu, te, toi.*

Te se dit pour à toi, toi.

EXEMPLES. *Le maître TE donnera un livre, c'est-à-dire donnera à toi. Le maître TE regarde, c'est-à-dire regarde toi.*

PLURIEL. *Vous.*

REMARQUE. Par politesse on dit VOUS au lieu de TU au singulier. Par exemple, en parlant à un enfant, on dit : vous êtes bien aimable.

Pronoms de la troisième personne.

87.—SINGULIER MASCULIN. — *Il.* — Ex. *IL joue.*

“ FÉMININ. — *Elle.* — Ex. *ELLE parle.*

PLURIEL MASCULIN. — *Ils.* — Ex. *ILS marchent.*

“ “ — *Eux.* — Ex. *C'est pour EUX*

que je travaille ; C'est à EUX que je parle.

PLURIEL FÉMININ. *Elles.* — Ex. *ELLES chantent.*

SINGULIER DES 2 GENRES. *Se* est mis pour *soi* et pour *à soi*.

EXEMPLES. *Il ou elle SE flatte, c'est-à-dire il ou elle flatte soi. Il ou elle SE donne des louanges, c'est-à-dire il ou elle donne des louanges à soi.*

84.—Combien y a-t-il de personnes ? **85.** Quel est le pronom de la 1ère. personne ? **86.** Quel est le pronom de la seconde personne ? **87.** Quels sont les pronoms de la 3ème. personne ?

PLURIEL DES 2 GENRES. *Se* est mis aussi pour *eux*, *elles*, et pour *à eux*, *à elles*.

EXEMPLES. *Ils ou elles se flattent*, c'est-à-dire ils ou elles flattent *eux, elles*. *Ils ou elles se donnent des louanges*, c'est-à-dire ils ou elles donnent *à eux, à elles*.

Lui est des deux genres et se dit pour *à lui*, *à elle* ;

EXEMPLE. *Je lui dois le respect*, c'est-à-dire je dois *à lui*, *à elle*.

Leur se dit aussi pour *à eux* ou *à elles*. EXEMPLE : *Je leur dois le respect*, c'est-à-dire je dois *à eux* ou *à elles*.

88.—Les mots *le, la, les*, suivis d'un nom sont articles. Exemple : *le père, la mère, les enfants* ; joints à un verbe, ils sont pronoms.

EXEMPLES. $\left\{ \begin{array}{l} \text{Je LE connais, c'est-à-dire je connais } \textit{lui}. \\ \text{Je LA connais, c'est-à-dire je connais } \textit{elle}. \\ \text{Je LES estime, c'est-à-dire j'estime } \textit{eux, elles}. \end{array} \right.$

Accord des Pronoms.

89.—Les pronoms IL, ELLE, ILS, ELLES doivent toujours être du même genre et du même nombre que le nom dont ils tiennent la place : ainsi, en parlant de la tête, dites : *ELLE me fait mal* ; *ELLE* parce que ce pronom se rapporte à *tête* qui est du féminin et du singulier : et en parlant de plusieurs jardins, dites : *ILS sont beaux* ; *ILS* parce que ce pronom se rapporte à *jardins*, qui est du masculin et au pluriel.

Des Pronoms démonstratifs.

90.—Les pronoms démonstratifs sont ceux qui servent à montrer la personne ou la chose dont on parle.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Ce.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui.	Celle-ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-ci.	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.
Celui-là.			
Ceci.			
Cela.			

88.—Quand les mots *le, la, les* sont-ils pronoms ? 89. A quel genre et à quel nombre les pronoms *il, elle, ils, elles*, doivent-ils être ? 90. Qu'appelle-t-on pronoms démonstratifs ?

91.—*Remarque.* CELUI-CI, CELLE-CI, s'emploient pour montrer des choses qui sont proches ; CELUI-LÀ, CELLE-LÀ, pour montrer des choses éloignées.

Des Pronoms possessifs.

92.—Les pronoms *possessifs* sont ceux qui marquent la possession d'une personne ou d'une chose ; ces pronoms sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
		<i>Des deux genres.</i>	
Le nôtre.	La nôtre.	Les nôtres.	
Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres.	
Le leur.	La leur.	Les leurs.	

REMARQUE.—*Notre, Votre*, après les articles *le, la, les*, prennent toujours un accent circonflexe (ˆ) : *le nôtre, le vôtre, les nôtres, les vôtres* ; avant un nom, ils ne le prennent jamais : NOTRE père, VOTRE mère, &c.

Des Pronoms relatifs.

93.—Les *pronoms relatifs* sont ceux qui ont rapport à un nom qui est devant et qu'on appelle *antécédent*. Ainsi, quand je dis : Dieu qui a créé le monde, qui est un pronom relatif qui a pour antécédent Dieu ; le livre QUE je lis, que est aussi un pronom relatif qui a pour antécédent livre.

94.—Les pronoms relatifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>	<i>Masculin.</i>	<i>Féminin.</i>
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.
<i>Des deux genres et des deux nombres. Qui, que, dont, à quoi, en, y.</i>			

91.—Comment emploie-t-on *celui-ci, celle-ci* ? 92. Qu'appelle-t-on *pronoms possessifs* ? 93. Qu'appelle-t-on *pronoms relatifs* ? 94. Quels sont les pronoms relatifs ?

95.—Le pronom relatif est toujours du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent.

Des Pronoms indéfinis.

96.—On appelle *indéfinis* les pronoms dont on se sert pour désigner des personnes ou des choses sans les nommer.

97.—Il y a quatre sortes de pronoms indéfinis, savoir :

1^o Ceux qui ne peuvent être que pronoms indéfinis, comme *on, quelqu'un, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit, chacun, l'un, l'autre, les uns, les autres, autrui, rien, tout le monde.*

2^o Ceux qui sont tantôt pronoms *indéfinis* et tantôt adjectifs *indéfinis*, comme *autre, nul, plusieurs, tel, tout.* Ces mots sont adjectifs quand ils sont suivis d'un nom ; dans les autres cas, ils sont pronoms.

3^o Ceux qui sont tantôt pronoms *indéfinis* et tantôt pronoms *relatifs*, comme *qui, que, quoi.*

Ces mots sont pronoms indéfinis quand ils n'ont pas d'antécédent ; **EXEMPLES :** *QUI a fait cela ? QUE vous dirai-je ? QUOI de plus beau ?*

4^o *Personne* et *chose*, dans *quelque chose* sont quelquefois pronoms *indéfinis*.

98.—Le mot *personne* est pronom indéfini lorsqu'il n'est accompagné d'aucun déterminatif ; **Ex.** **PERSONNE** *n'est entré ; Il ne parle à PERSONNE.*

99.—*Quelque chose* est pronom indéfini quand il signifie *certaine* chose ; **Ex.** **QUELQUE CHOSE** *qui me plaît.*

95.—A quel genre et à quel nombre doit être le pronom relatif ? **96.** Qu'appelle-t-on *pronoms indéfinis* ? **97.** Combien y a-t-il de sortes de pronoms indéfinis ? **98.** Quand le mot *personne* est-il pronom indéfini ? **99.** Quand *quelque chose* est-il pronom indéfini ?

r mon-
s, pour

quent
s pro-

min.

nes.
nes.
nes.

e, pren-
e votre,
ent ja-

t rap-
antécé-
monde,
Dieu ;
relatif

min.

les.
les.
lles.
, dont,

pelle-t-
fa ? 94.

CHAPITRE V.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

LE VERBE.

100.—Le Verbe est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est, ou que l'on fait quelque chose : ainsi, le mot ÊTRE, JE SUIS, est un verbe ; le mot LIRE, JE LIS, est un verbe.

101.—On connaît un verbe français quand on peut y ajouter les pronoms, JE, TU, IL, NOUS, VOUS, ILS, comme JE LIS, TU LIS, IL LIT, NOUS LISONS, VOUS LISEZ, ILS LISENT.

Du Sujet.

102.—Le sujet d'un verbe est la personne ou la chose qui est ou qui fait ce qu'exprime le verbe.

103.—On reconnaît le sujet en mettant avant le verbe la question *qui est-ce qui* pour les personnes, et *qu'est-ce qui* pour les choses. Exemples. *L'enfant est sage, la neige tombe.*

Demande : qui est-ce qui est sage ? *Réponse* :—*l'enfant*. *Enfant* est le sujet du verbe être.

Demande : qu'est-ce qui tombe ? *Réponse* :—*la neige*. *Neige* est le sujet du verbe tomber.

Du Régime ou Complément:

104.—On appelle *complément* ou *régime* le mot qui complète la signification du verbe.

105.—Il y a deux sortes de régimes, le régime *direct* et le régime *indirect* (1).

100. Qu'est-ce que le verbe ? 101. Comment connaît-on un verbe en français ? 102. Qu'appelle-t-on sujet d'un verbe ? 103. Comment reconnaît-on le sujet d'un verbe ? 104. Qu'appelle-t-on régime ? 105. Combien y a-t-il de sortes de régimes ?

(1) Au lieu du mot complément, nous employons de préférence le mot régime pour nous conformer à l'usage suivi à l'É. N.-L.

106.—Le régime *direct* est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe. *Exemples.*—*J'aime mon PÈRE; tu étudies ta LEÇON.* Les mots **PÈRE** et **LEÇON** sont les régimes directs des verbes *aimer* et *étudier*.

107.—On trouve le régime direct en plaçant après le verbe *qui* ou *quoi*.

EXEMPLES. *L'enfant aime son PÈRE; L'enfant aime qui?—Rep. son père; père* est le régime direct du verbe *aimer*. *Louis achète des POMMES; Louis achète quoi? Rep.—des pommes; pommes* est le régime direct du verbe *acheter*.

108.—Le régime *indirect* est le mot sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement.

EXEMPLES. *Donner une image à L'ENFANT; écrire une lettre à SON AMI; à l'enfant* est le régime indirect du verbe *donner*; *à son ami* est le régime indirect du verbe *écrire*. Ce régime se marque par les mots *à* ou *de*.

Du Nombre et de la Personne du verbe.

109.—Il y a dans les verbes deux nombres : le **SINGULIER**, quand on parle d'une seule personne, comme *je lis, l'enfant dort*; le **PLURIEL**, quand on parle de plusieurs personnes, comme *nous lisons, les enfants dorment*.

110.—Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet.

EXEMPLES. *L'homme parle, les enfants travaillent.*

111.—Lorsqu'un verbe a deux sujets singuliers, on met ce verbe au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

EXEMPLE. *Mon frère et ma sœur lisent.*

112.—Si les sujets sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus noble personne : la pre-

106.—Qu'est-ce que le régime *direct*? **107.** Comment trouve-t-on le régime *direct*? **108.** Qu'est-ce que le régime *indirect*? **109.** Combien de nombres dans les verbes? **110.** A quel nombre et à quelle personne tout verbe doit-il être? **111.** A quel nombre met-on un verbe qui a deux sujets singuliers? **112.** A quelle personne met-on le verbe, lorsque les sujets sont de différentes personnes?

mière est plus noble que la seconde, la seconde est plus noble que la troisième.

EXEMPLES. { Vous et moi nous lisons.
Vous et votre frère vous lisez.

[La politesse française veut qu'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.]

Du Mode.

113.—On appelle *mode* les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

114.—Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

Du Temps.

115.—Le *temps* est l'époque de l'action exprimée par le verbe.

116.—Il y a trois temps : le *PRÉSENT*, qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme *je lis* ; le *PASSÉ*, qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu* ; le *FUTUR*, qui marque que la chose sera ou se fera, comme *je lirai*.

117.—Les temps se divisent en *temps simples* et en *temps composés*.

118.—Les temps simples sont ceux où il n'entre que le verbe : *je marche, je marchais, je marchai*.

119.—Les temps composés sont ceux qui prennent *avoir* ou *être* ; *j'ai marché, j'avais marché ; je suis tombé, j'étais tombé, &c.*

120.—L'*INDICATIF* a quatre temps simples : le *présent*, l'*imparfait*, le *passé défini* et le *futur simple*. Il a aussi quatre temps composés : le *passé indéfini*, le *passé antérieur*, le *plus-que-parfait* et le *futur passé*.

121.—Le *CONDITIONNEL* a un temps simple : le *présent* ; deux temps composés : le *passé* et le *second passé*.

122.—L'*IMPÉRATIF* n'a qu'un temps simple.

113.—Qu'appelle-t-on *mode*? 114. Combien de modes? 115. Qu'est-ce que le *temps*? 116. Combien de temps? 117. Comment se divisent les temps? 118. Quels sont les temps *simples*? 119. Quels sont les temps *composés*? 120. Combien l'*indicatif* a-t-il de temps *simples* et de temps *composés*? 121. Combien de temps *simples* et de temps *composés* dans le *conditionnel*? 122. Combien de temps a l'*impératif*?

ser
le
d'
leu
ren
fin
L
con
L
L
RE
L
REN
L
den
son
L
ÉTR
aut
Sing
Tu a
li ou
Plur
Vou
Ils o
X (1
exce
et de
123
a l'ini
gaiso
Comb

123.—Le SUBJONCTIF a deux temps simples : le *présent* et l'*imparfait*. Il a aussi deux temps composés : le *passé* et le *plus-que-parfait*.

124.—L'INFINITIF a quatre temps.

125.—Réciter ou écrire de suite les différents modes d'un verbe avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, cela s'appelle CONJUGUER.

126.—Il y a en français quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en ER, comme AIMER.

La seconde a l'infinitif terminé en IR, comme FINIR.

La troisième a l'infinitif terminé en OIR, comme RECEVOIR.

La quatrième a l'infinitif terminé en RE, comme RENDRE.

127.—On appelle VERBES AUXILIAIRES ceux qui aident à conjuguer les autres dans les quatre conjugaisons.

128.—Il y a deux verbes AUXILIAIRES; AVOIR et ÊTRE. Ils sont auxiliaires quand ils sont joints à un autre verbe, *exemple* : *j'ai aimé, je suis venu*.

129. VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. J'ai.
Tu as (1). ✕
Il ou elle a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils ou elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il ou elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils ou elles avaient.

✕ (1) Toutes les secondes personnes du singulier ont un *s* à la fin, excepté celle de l'impératif des verbes de la première conjugaison, et de quelques-uns de la seconde.

123.—Combien de temps a le subjonctif ? 124. Combien de temps a l'infinitif ? 125. Qu'est-ce que conjuguer ? 126. Combien de conjugaisons en français ? 127. Qu'appelle-t-on verbes *auxiliaires* ? 128. Combien de verbes *auxiliaires* ? 129. Conjuguez le verbe *avoir*.

voir page 67

PASSE DÉFINI (1). X

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSE INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSE ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Aie.
Ayons.
Ayez.

X (1) On appelle *passé défini* celui qui marque un temps entièrement passé. Exemple : *J'eus hier la fièvre.* On appelle *passé indéfini* celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler. Exemple : *J'ai eu la fièvre aujourd'hui.* On appelle *passé antérieur* celui qui marque une chose faite avant une autre. Exemple : *dès que nous eûmes vu la fête, nous partîmes.*

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie.
 Que tu aies.
 Qu'il ait.
 Que nous ayons.
 Que vous ayez.
 Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
 Que tu eusses.
 Qu'il eût.
 Que nous eussions.
 Que vous eussiez.
 Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
 Que tu aies eu.
 Qu'il ait eu.
 Que nous ayons eu.
 Que vous ayez eu.
 Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
 Que tu eusses eu.
 Qu'il eût eu.
 Que nous eussions eu.
 Que vous eussiez eu.
 Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
 Tu es.
 Il ou elle est.
 Nous sommes.
 Vous êtes.
 Ils ou elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
 Tu étais.
 Il ou elle était.
 Nous étions.
 Vous étiez.
 Ils ou elles étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
 Tu fus.
 Il fut.
 Nous fûmes.
 Vous fûtes.
 Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
 Tu as été.
 Il a été.
 Nous avons été.
 Vous avez été.
 Ils ont été.

É.

EL.

eu, il eût
 u, vous
 eu.

entière-
 sé indé-
 quelque
 On ap-
 ant une

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
 Tu eus été.
 Il eut été.
 Nous eûmes été.
 Vous eûtes été.
 Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
 Tu avais été.
 Il avait été.
 Nous avions été.
 Vous aviez été.
 Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
 Tu seras.
 Il sera.
 Nous serons.
 Vous serez.
 Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurais été.
 Tu auras été.
 Il aura été.
 Nous aurons été.
 Vous aurez été.
 Ils auront été.

CONDITIONNEL.**PRÉSENT.**

Je serais.
 Tu serais.
 Il serait.
 Nous serions.
 Vous seriez.
 Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
 Tu aurais été.
 Il aurait été.
 Nous aurions été.
 Vous auriez été.
 Ils auraient été.

On dit aussi : *J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.*

IMPÉRATIF.

Sois.
 Soyons.
 Soyez.

SUBJONCTIF.**PRÉSENT OU FUTUR.**

Que je sois.
 Que tu sois.
 Qu'il soit.
 Que nous soyons.
 Que vous soyez.
 Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
 Que tu fusses.
 Qu'il fût.
 Que nous fussions.
 Que vous fussiez.
 Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
 Que tu aies été.
 Qu'il ait été.
 Que nous ayons été.
 Que vous ayez été.
 Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
 Que tu eusses été.
 Qu'il eût été.
 Que nous eussions été.
 Que vous eussiez été.
 Qu'ils eussent été.

INFINITIF.**PRÉSENT.**

Être.

PASSÉ.
Avoir été.

PARTICIPE PASSÉ.
Été, ayant été.

PARTICIPE PRÉSENT.
Étant.

Des différentes sortes de verbes.

130.—On distingue cinq sortes de verbes : 1^o le verbe *actif* ; 2^o le verbe *passif* ; 3^o le verbe *neutre* ; 4^o le verbe *pronominal* ; 5^o le verbe *impersonnel*.

Du verbe actif.

131.—Le verbe *actif* est celui dont le sujet fait l'action et qui a un régime direct.

132.—On connaît un verbe actif quand on peut mettre après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose* ; ainsi, AIMER est un verbe actif, parce qu'on peut dire AIMER *quelqu'un* ; MANGER est un verbe actif, parce qu'on peut dire MANGER *quelque chose*.

**133. PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER.
INDICATIF.**

PRÉSENT.
J' aim e.
Tu aim es.
Il aim e.
Nous aim ons.
Vous aim ez.
Ils aim ent.

PASSÉ DÉFINI.
J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

IMPARFAIT.
J' aim ais.
Tu aim ais.
Il aim ait.
Nous aim ions.
Vous aim iez.
Ils aim aient.

PASSÉ INDÉFINI.
J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

301.—Combien de sortes de verbes ? 131. Qu'est-ce que le verbe *actif* ? 132. Comment connaît-on un verbe actif ? 133. Conjuguez le verbe *aimer*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.
 Tu eus aimé.
 Il eut aimé.
 Nous eûmes aimé.
 Vous eûtes aimé.
 Ils eurent aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.
 Tu avais aimé.
 Il avait aimé.
 Nous avions aimé.
 Vous aviez aimé.
 Ils avaient aimé.

FUTUR.

J' aim erai.
 Tu aim eras.
 Il aim era.
 Nous aim erons.
 Vous aim eriez.
 Ils aim eront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai aimé.
 Tu auras aimé.
 Il aura aimé.
 Nous aurons aimé.
 Vous aurez aimé.
 Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J' aim erais.
 Tu aim erais.
 Il aim erait.
 Nous aim erions.
 Vous aim eriez.
 Ils aim eraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé.
 Tu aurais aimé.
 Il aurait aimé.
 Nous aurions aimé.
 Vous auriez aimé.
 Ils auraient aimé.

On dit aussi :

*J'eusse aimé, tu eusses aimé,
 il eût aimé, nous eussions
 aimé, vous eussiez aimé, ils
 eussent aimé.*

IMPÉRATIF.

Aim e.
 Aim ons.
 Aim ez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j' aim e.
 Que tu aim es.
 Qu'il aim e.
 Que nous aim ions.
 Que vous aim iez.
 Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

Que j' aim asse.
 Que tu aim asses.
 Qu'il aim ât.
 Que nous aim assions.
 Que vous aim assiez.
 Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

Que j'aie aimé.
 Que tu aies aimé.
 Qu'il ait aimé.
 Que nous ayons aimé.
 Que vous ayez aimé.
 Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
 Que tu eusses aimé.
 Qu'il eût aimé.
 Que nous eussions aimé.
 Que vous eussiez aimé.
 Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aim er.

PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPE PRÉSENT.

Aim ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter, danser, imiter* et tous ceux dont l'infinif est en ER.

REMARQUES,

SUR QUELQUES VERBES DE LA 1^{ère} CONJUGAISON.

134.—Les verbes en **CER**, prennent une cédille sous le *c* avant les lettres *a, o* : *je plaçais, nous lançons, &c.*

135.—Les verbes en **ELER, ETER**, doublent les lettres **L** et **T** devant un *e* muet : *appeler, fait j'appelle, jeter, fait je jette, &c.*

136.—Les verbes de la 1^{ère}. conjugaison ayant à l'avant dernière syllable un *é* fermé ou un *e* muet, comme *espérer, enlever*, changent cet *é* fermé ou cet *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'espère, j'enlève, &c.*

137.—Les verbes en **GER**, prennent un *e* après le *g* avant les lettres *a, o* : *je mangeai, nous mangeons*

138.—Les verbes en **YER** changent l'*y* en *i* devant un *e* muet, comme *employer, envoyer*, qui font *j'emploie, j'envoie* ; excepté quelques-uns comme *rayer* *enrayer, &c.*, qui font *je raye, j'enraye*.

134.—Que remarque-t-on dans les verbes en *cer* ? **135.** Que remarque-t-on dans les verbes en *eler, eter* ? **136.** Qu'y a-t-il à remarquer dans les verbes qui ont à l'avant-dernière syllabe un *e* fermé ou un *e* muet ? **137.** Qu'avez-vous à observer à l'égard des verbes en *ger* ? **138.** Que remarque-t-on dans les verbes en *yer* ?

139. SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

X

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je fin is.
 Tu fin is.
 Il fin it.
 Nous fin issions.
 Vous fin issiez.
 Ils fin issent.

IMPARFAIT.

Je fin issais.
 Tu fin issais.
 Il fin issait.
 Nous fin issions.
 Vous fin issiez.
 Ils fin issaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin is.
 Tu fin is.
 Il fin it.
 Nous fin îmes.
 Vous fin îtes.
 Ils fin irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
 Tu as fini.
 Il a fini.
 Nous avons fini.
 Vous avez fini.
 Ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
 Tu eus fini.
 Il eut fini.
 Nous eûmes fini.
 Vous eûtes fini.
 Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
 Tu avais fini.
 Il avait fini.
 Nous avions fini.
 Vous aviez fini.
 Ils avaient fini.

FUTUR.

Je fin irai.
 Tu fin iras.
 Il fin ira.
 Nous fin irons.
 Vous fin irez.
 Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
 Tu auras fini.
 Il aura fini.
 Nous aurons fini.
 Vous aurez fini.
 Ils auront fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin irais.
 Tu fin irais.
 Il fin irait.
 Nous fin irions.
 Vous fin iriez.
 Ils fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.
 Tu aurais fini.
 Il aurait fini.
 Nous aurions fini.
 Vous auriez fini.
 Ils auraient fini.

On dit aussi :

J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.

IMPÉRATIF.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin ît.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin issant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent *avertir, ensevelir, polir, unir, &c.*
X *Hâir* fait au présent de l'indicatif *je hais, tu hais, il hait* et à la 2^e. pers. du sing. de l'Impératif, *hais*.

140. TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us.
 Tu reç us.
 Il reç ut.
 Nous reç ûmes.
 Vous reç ûtes.
 Ils reç urent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.
 Tu as reçu.
 Il a reçu.
 Nous avons reçu.
 Vous avez reçu.
 Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
 Tu eus reçu.
 Il eut reçu.
 Nous eûmes reçu.
 Vous eûtes reçu.
 Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
 Tu avais reçu.
 Il avait reçu.
 Nous avions reçu.
 Vous aviez reçu.
 Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je rec evrai.
 Tu rec evras.
 Il rec evra.
 Nous rec evrons.
 Vous rec evrez.
 Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
 Tu auras reçu.
 Il aura reçu.

Nous aurons reçu.
 Vous aurez reçu.
 Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rec evrais.
 Tu rec evrais.
 Il rec evrait.
 Nous rec evrions.
 Vous rec evriez.
 Ils rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
 Tu aurais reçu.
 Il aurait reçu.
 Nous aurions reçu.
 Vous auriez reçu.
 Ils auraient reçu.

On dit aussi :

*J'eusse reçu, tu eusses reçu,
 il eût reçu, nous eussions reçu,
 vous eussiez reçu, ils eussent
 reçu.*

IMPÉRATIF.

Reç ois.
 Rec evons.
 Rec evez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
 Que tu reç oives.
 Qu'il reç oive.
 Que nous rec evions.
 Que vous rec eviez.
 Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
 Que tu reç usses.
 Qu'il reçût.

Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.

Ainsi se conjuguent *devoir*, *concevoir*, *apercevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *voir*.

Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Recevant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

141. QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.
INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.

Nous rend îmes.
Vous rend îtes.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (1). X

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième passé dont on se sert rarement: *J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.*

141.—Conjuguez le verbe *rendre*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
 Tu avais rendu.
 Il avait rendu.
 Nous avions rendu.
 Vous aviez rendu.
 Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rend rai.
 Tu rend ras.
 Il rend ra.
 Nous rend rons.
 Vous rend rez.
 Ils rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
 Tu auras rendu.
 Il aura rendu.
 Nous aurons rendu.
 Vous aurez rendu.
 Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend rais.
 Tu rend rais.
 Il rend rait.
 Nous rend rions.
 Vous rend riez.
 Ils rend raient

PASSÉ.

J'avrais rendu.
 Tu aurais rendu.
 Il aurait rendu.
 Nous aurions rendu.
 Vous auriez rendu.
 Ils auraient rendu.

X On dit aussi :

*J'eusse rendu, tu eusses rendu,
 il eût rendu, nous eussions
 rendu, vous eussiez rendu, ils
 eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

Rend s.
 Rend ons.
 Rend ez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend e.
 Que tu rend es.
 Qu'il rend e.
 Que nous rend ions.
 Que vous rend iez.
 Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
 Que tu rend isses.
 Qu'il rend it.
 Que nous rend issions.
 Que vous rend issiez.
 Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
 Que tu aies rendu.
 Qu'il ait rendu.
 Que nous ayons rendu.
 Que vous ayez rendu.
 Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
 Que tu eusses rendu.
 Qu'il eût rendu.
 Que nous eussions rendu.
 Que vous eussiez rendu.
 Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.

PARTICIPE PASSÉ.

Rendant.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent *attendre, suspendre, vendre, surprendre, répandre, fondre, répondre, &c.*

REMARQUE I. Dans les verbes terminés au présent de l'infinitif par *indre* ou par *soudre*, comme *peindre, résoudre*, les finales *ds, ds, d*, se remplacent par *s, s, t*; *je peins, tu plains, il résout.*

II. De tous les verbes de la quatrième conjugaison, *épandre* et *répandre* sont les seuls qui s'écrivent avec un *a*,

III. Les verbes terminés par *aitre*, comme *paître, paraître*, conservent l'accent circonflexe sur l'*i* partout où il est suivi d'un *t*: *il paît, il paraît, nous conquittrons.*

142.—TABLEAU SYNOPTIQUE

des finales des temps simples pour les quatre conjugaisons.

INDICATIF. (PRÉSENT).

		1 ^{re} conj.	2 ^e conj.	3 ^e conj.	4 ^e conj.
SINGULIER	{	1 ^{re} pers. e	s	s	ds ou s
	{	2 ^e " es	s	s	ds s
	{	3 ^e " e	t	t	d t

POUR LES QUATRE CONJUGAISONS.

PLURIEL	{	1 ^{re} pers. ons
	{	2 ^e " ez
	{	3 ^e " ent.

IMPARFAIT.

POUR LES QUATRE CONJUGAISONS.

ais.
ais.
ait.
ions.
iez.
aient.

142.—Expliquez le tableau synoptique.

PASSÉ DÉFINI

ai.	is.	us.	is.
as.	is.	us.	is.
a.	it.	ut.	it.
âmes.	îmes.	ûmes.	îmes.
âtes.	îtes.	ûtes.	îtes.
èrent.	irent.	urent.	irent.

FUTUR

POUR LES QUATRE CONJUGAISONS.

+ en rouge
pour la première
conjugaison seulement

e rai.
eras.
era.
erons.
erez.
eront.

CONDITIONNEL. (PRÉSENT).

POUR LES QUATRE CONJUGAISONS.

+ en rouge
pour la première
conjugaison seulement

e rais.
prais.
erait.
erions.
eriez.
eraient.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

.....
e s s s
.....

POUR LES QUATRE CONJUGAISONS.

ons.
ez.

.....

X
à
s
d
s
le
te
te
fo

SUBJONCTIF.

PRÉSENT. (POUR LES QUATRE CONJUGAISONS).

e.
es.
e.
ions.
iez.
ent.

IMPARFAIT.

asse.	isse.	usse.	isse.
asses.	isses.	usses.	isses.
ât.	ît.	ût.	ît.
assions.	issions.	ussions.	issions.
assiez.	issiez.	ussiez.	issiez.
assent.	issent.	ussent.	issent.

INFINITIF. (PRÉSENT).

er. ir. oir. re.

PARTICIPE PRÉSENT.

POUR LES QUATRE CONJUGAISONS.

ant.

PARTICIPE PASSÉ.

é. i. u. u.

Formation des Temps.

143.—On appelle *temps primitifs* ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons.

144.—Les *temps dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

145.—Il y a cinq temps primitifs, savoir: le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif* et le *passé défini*.

146.—Du PRÉSENT DE L'INFINITIF, on forme deux temps:

143.—Qu'appelle-t-on *temps primitifs*? 144.—Qu'appelle-t-on *temps dérivés*? 145. Combien de *temps primitifs*? 146. Quels temps forme-t-on du *présent de l'infinitif*?

1^o Le *futur simple*, en changeant *r, oir* ou *re* en *rai*.
Aimer, j'aimerai;—finir, je finirai;—recevoir, je recevrai;—rendre, je rendrai.

2^o Le *Conditionnel présent*, en changeant *r, oir* ou *re* en *rais*. Aimer, j'aimerais;—finir, je finirais;—recevoir, je recevrais;—rendre, je rendrais.

147.—Du PARTICIPE PRÉSENT, on forme trois personnes et deux temps, savoir :

1^o Les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons, ez, ent*. (1) X

Aimant, nous aimons;—finissant, nous finissons;—recevant, nous recevons;—rendant, nous rendons.

2^o L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ais*.

Aimant, j'aimais;—finissant, je finissais;—recevant, je recevais;—rendant, je rendais.

3^o Le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e* muet; ou *evant* en *oive*.

Aimant, que j'aime;—finissant, que je finisse;—recevant, que je reçoive;—rendant, que je rende.

148.—Du PARTICIPE PASSÉ, on forme tous les temps composés, à l'aide de l'un des deux auxiliaires *avoir* et *être*.

J'ai aimé;—j'eus fini;—j'avais reçu;—j'aurai rendu.

149.—Du PRÉSENT DE L'INDICATIF, on forme l'impératif en ôtant seulement le pronom *je*.

J'aime, impératif aime;—nous finissons, impé. finissons;—vous recevez, impé. recevez;—je rends, imp. rends.

150.—Du PASSÉ DÉFINI, on forme l'imparfait du subjonctif, en ajoutant *se* à la seconde personne du singulier.

Tu aimas, que j'aimasse;—tu finis, que je finisse;—tu reçus, que je reçusse;—tu rendis, que je rendisse.

(1) A la troisième personne plurielle des verbes de la 3^{me}. conjugaison, on change *evant* en *oivent*: recevant, ils reçoivent.

147.—Combien de temps forme-t-on du *participe présent*? 148. Quels sont les temps qu'on forme du *participe passé*? 149. Quel temps forme-t-on du *présent de l'indicatif*? 150. Quel temps forme-t-on du *passé défini*?

Remarques. Il n'y a que les verbes de la première conjugaison qui prennent un *e* devant la syllabe finale du futur et du conditionnel; *je nouerai, tu loucras, nous oublierons*; parce que ces mots viennent des infinitifs *nouer, louer, oublier*.

La seconde personne du singulier de l'impératif est toujours semblable à la première de l'indicatif: *je parle, PARLE; je dois, DOIS*.

Les verbes de la première conjugaison prennent un *s* à l'impératif, quand ils sont suivis de *y* ou du pronom *en*: *donnes-y, parles-en*.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

151.—Le VERBE PASSIF est celui dont le sujet souffre l'action.

152.—Le *verbe passif* n'est autre chose que le verbe *être* auquel on ajoute, dans tous ses temps, le participe passé d'un *verbe actif*. Ce participe est alors un véritable adjectif qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis	{	aimé
Tu es		
Il ou elle est	{	aimée.
Nous sommes		
Vous êtes	{	aimés
Ils ou elles sont		

PASSÉ DÉFINI.

Je fus	{	aimé
Tu fus		
Il ou elle fut	{	aimée.
Nous fûmes		
Vous fûtes	{	aimés.
Ils ou elles furent		

IMPARFAIT.

J'étais	{	aimé
Tu étais		
Il ou elle était	{	aimée.
Nous étions		
Vous étiez	{	aimés
Ils ou elles étaient		

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été	{	aimé
Tu as été		
Il ou elle a été	{	aimée.
Nous avons été		
Vous avez été	{	aimés
Ils ou elles ont été		

151.—Qu'est-ce que le *verbe passif*? 152. Que remarque-t-on dans le *verbe passif*?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été	{	aimé
Tu eus été		ou
Il ou elle eut été	{	aimée.
Nous eûmes été		aimé
Vous eûtes été	{	ou
Ils ou elles eurent été		aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été	{	aimé
Tu avais été		ou
Il ou elle avait été	{	aimée.
Nous avions été		aimés
Vous aviez été.	{	ou
Ils ou elles avaient été		aimées.

FUTUR.

Je serai	{	aimé
Tu seras		ou
Il ou elle sera	{	aimée.
Nous serons		aimés
Vous serez	{	ou
Ils ou elles seront		aimées.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été	{	aimé
Tu auras été		ou
Il ou elle aura été	{	aimée.
Nous aurons été		aimés
Vous aurez été	{	ou
Ils ou elles auront été		aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais	{	aimé
Tu serais		ou
Il ou elle serait	{	aimée.
Nous serions		aimés
Vous seriez	{	ou
Ils ou elles seraient		aimées.

PASSÉ.

J'aurais été	{	aimé
Tu aurais été		ou
Il ou elle aurait été	{	aimée.
Nous aurions été		aimés
Vous auriez été	{	ou
Ils ou elles auraient été		aimées.

On dit aussi :

J'eusse été	{	aimé
Tu eusses été		ou
Il ou elle eût été	{	aimée.
Nous eussions été		aimés
Vous eussiez été	{	ou
Ils ou elles eussent été		aimées.

IMPÉRATIF.

Sois aimé ou aimée.	{	aimés
Soyons		ou aimées.
Soyez	{	aimés
		ou aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois	{	aimé
Que tu sois		ou
Qu'il ou qu'elle soit	{	aimée.
Que nous soyons		aimés
Que vous soyez	{	ou
Q. ou q. soient		aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse	{	aimé.
Que tu fusses		ou
Qu'il ou qu'elle fût	{	aimée.
Que nous fussions		aimés
Que vous fussiez	{	ou
Q. ou q. fussent		aimées.

PASSÉ.

Que j'aie été	{	aimé
Que tu aies été		ou
Qu'il ou qu'elle ait été	{	aimée.
Que nous ayons été		aimés
Que vous ayez été	{	ou
Q. ou q. aient été		aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été	{	aimé
Que tu eusses été		ou
Qu'il ou qu'elle eût été	{	aimée.
Que nous eussions été		aimés
Que vous eussiez été	{	ou
Q. ou q. eussent été		aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée.

Ainsi se conjuguent, *être fini, être reçu, être rendu, &c., &c.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Ayant été aimé *ou* aimée.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

153.—Un VERBE NEUTRE est celui qui n'est ni actif ni passif.

154.—On connaît qu'un verbe est neutre, quand on ne peut pas mettre après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*: *languir, dormir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *languir quelqu'un, dormir quelque chose*.

155.—Parmi les verbes neutres, les uns prennent le verbe *avoir* aux temps composés, comme *dormir, obéir*; d'autres prennent le verbe *être*, comme *tomber, mourir, &c.*

156.—Il y a des verbes neutres qui se conjuguent tantôt avec *être* et tantôt avec *avoir*, comme: *convenir, demeurer, échapper, rester, &c.*

157.—Le participe passé d'un verbe neutre qui prend l'*auxiliaire être*, est un véritable adjectif qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tombe.

Tu tombes.

Il, elle tombe.

Nous tombons.

Vous tombez.

Ils, elles tombent.

IMPARFAIT.

Je tombais.

Tu tombais.

Il, elle tombait.

Nous tombions.

Vous tombiez.

Ils, elles tombaient.

153.—Qu'est-ce qu'un verbe neutre? 154. Comment connaît-on un verbe neutre? 155.—Avec quel auxiliaire se conjuguent les verbes neutres? 156. Nommez quelques verbes qui se conjuguent tantôt avec *avoir* et tantôt avec *être*. 157. Quelle remarque faites-vous sur le participe passé d'un verbe neutre conjugué avec *être*?

PASSÉ DÉFINI.

Je tombai.
Tu tombas.
Il, elle tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils, elles tombèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis	{	tombé
Tu es		<i>ou</i>
Il <i>ou</i> elle est	{	tombée.
Nous sommes		tombés
Vous êtes	{	<i>ou</i>
Ils <i>ou</i> elles sont		tombés.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus	{	tombé
Tu fus		<i>ou</i>
Il <i>ou</i> elle fut	{	tombée.
Nous fûmes		tombés
Vous fûtes	{	<i>ou</i>
Ils <i>ou</i> elles furent		tombés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais	{	tombé
Tu étais		<i>ou</i>
Il <i>ou</i> elle était	{	tombée.
Nous étions		tombés
Vous étiez	{	<i>ou</i>
Ils <i>ou</i> elles étaient		tombés.

FUTUR.

Je tomberai.
Tu tomberas.
Il, elle tombera.
Nous tomberons.
Vous tomberez.
Ils, elles tomberont.

FUTUR PASSÉ.

Je serai	{	tombé
Tu seras		<i>ou</i>
Il <i>ou</i> elle sera	{	tombée.
Nous serons		tombés
Vous serez	{	<i>ou</i>
Ils <i>ou</i> elles seront		tombés.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomberais.
Tu tomberais.
Il, elle tomberait.
Nous tomberions.
Vous tomberiez.
Ils, elles tomberaient.

PASSÉ.

Je serais	{	tombé
Tu serais		<i>ou</i>
Il <i>ou</i> elle serait	{	tombée.
Nous serions		tombés
Vous seriez	{	<i>ou</i>
Ils <i>ou</i> elles seraient		tombés.

ON DIT AUSSI:

<i>Je fusse</i>	{	tombé
<i>Tu fusses</i>		<i>ou</i>
<i>Il <i>ou</i> elle fût</i>	{	tombée.
<i>Nous fussions</i>		tombés
<i>Vous fussiez</i>	{	<i>ou</i>
<i>Ils <i>ou</i> elles fussent</i>		tombés.

IMPÉRATIF.

Tombe.
Tombons.
Tombez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je tombe.
Que tu tombes.
Qu'il, qu'elle tombe.
Que nous tombions.
Que vous tombiez.
Qu'ils, qu'elles tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.
Que tu tombasses.
Qu'il, qu'elle tombât.
Que nous tombassions.
Que vous tombassiez.
Qu'ils, qu'elles tombassent.

PASSÉ.		INFINITIF.	
Que je sois	{	tombé	PRÉSENT.
Que tu sois		ou	
Qu'il ou qu'elle soit	{	tombée.	Tomber.
Que nous soyons		ou	
Que vous soyez	{	tombés	PASSÉ.
Q. ou q. soient		ou	
		tombées.	Être tombé.
PLUS-QUE-PARFAIT.			
Que je fusse	{	tombé	PARTICIPE PRÉSENT.
Que tu fusses		ou	
Qu'il ou qu'elle fût	{	tombée.	Tombant.
Que nous fussions		ou	
Que vous fussiez	{	tombés	PARTICIPE PASSÉ.
Q. ou q. fussent.		ou	
		tombées.	Tombé, tombée, étant tombé.

X Ainsi se conjuguent les verbes *arriver, entrer, décider, rester*, ainsi que les verbes *sortir, partir, naître, etc.*, qui prennent les terminaisons propres à chacun des modèles sur lesquels ils se conjuguent.

X CONJUGAISON DES VERBES

PRONOMINAUX.

158.—On appelle VERBES PRONOMINAUX ceux qui se conjuguent dans tous leurs temps avec deux pronoms de la même personne, comme *je me flatte, tu te loues, il se blesse, &c.*

159.—Il y a deux sortes de verbes pronominaux; les VERBES pronominaux essentiels et les VERBES pronominaux accidentels.

160.—Un verbe pronominal essentiel est celui qui ne peut se conjuguer sans deux pronoms, comme *se repentir, se souvenir, &c.*

161.—On appelle verbe pronominal accidentel, celui qui peut se conjuguer avec un seul pronom, comme *se louer, se frapper, &c.*

158.—Qu'appelle-t-on verbes pronominaux? 159. Combien de sortes de verbes pronominaux? 160. Qu'est-ce qu'un verbe pronominal essentiel? 161. Qu'est-ce qu'un verbe pronominal accidentel?

162. Les verbes pronominaux se conjuguent comme le verbe *tomber*; c'est-à-dire qu'ils prennent l'auxiliaire *être* aux temps composés.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me trompe.
Tu te trompes.
Il, elle se trompe.
Nous nous trompons.
Vous vous trompez.
Ils, elles se trompent.

IMPARFAIT.

Je me trompais.
Tu te trompais.
Il, elle se trompait.
Nous nous trompions.
Vous vous trompiez.
Ils, elles se trompaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me trompai.
Tu te trompas.
Il, elle se trompa.
Nous nous trompâmes.
Vous vous trompâtes.
Ils, elles se trompèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis	}	trompé
Tu t'es		ou
Il ou elle s'est	}	trompée.
Nous nous sommes		trompés
Vous vous êtes	}	ou
Ils ou elles se sont		trompées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus	}	trompé
Tu te fus		ou
Il ou elle se fut	}	trompée.
Nous nous fûmes		trompés
Vous vous fûtes	}	ou
Ils ou elles se furent		trompées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais	}	trompé
Tu t'étais		ou
Il ou elle s'était	}	trompée.
Nous nous étions		trompés
Vous vous étiez	}	ou
Ils ou elles s'étaient		trompées.

FUTUR.

Je me tromperai.
Tu te tromperas.
Il, elle se trompera.
Nous nous tromperons.
Vous vous tromperez.
Ils, elles se tromperont.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai	}	trompé
Tu te seras		ou
Il ou elle se sera	}	trompée.
Nous nous serons		trompés
Vous vous serez	}	ou
Ils ou elles se seront		trompées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me tromperais.	}	trompé
Tu te tromperais.		ou
Il, elle se tromperait.	}	trompée.
Nous nous tromperions.		trompés
Vous vous tromperiez.	}	ou
Ils, elles se tromperaient.		trompées.

PASSÉ.

Je me serais	}	trompé
Tu te serais		ou
Il ou elle se serait	}	trompée.
Nous nous serions		trompés
Vous vous seriez	}	ou
Ils ou elles se seraient		trompées.

ON DIT AUSSI :

Je me fusse { *trompé*
 Tu te fusses { *ou*
 Il ou elle se fût { *trompée.*
 Nous nous fussions { *trompés*
 Vous vous fussiez { *ou*
 Ils ou elles se fussent { *trompées.*

IMPÉRATIF.

Trompe-toi.
 Trompons-nous.
 Trompez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me trompe.
 Que tu te trompes.
 Qu'il, qu'elle se trompe.
 Que nous nous trompions.
 Que vous vous trompiez.
 Qu'ils, qu'elles se trompent.

IMPARFAIT.

Que je me trompasse.
 Que tu te trompasses.
 Qu'il, qu'elle se trompât.
 Que nous nous trompassions.
 Que vous vous trompassiez.
 Qu'ils, qu'elles se trompassent.

PASSÉ.

Que je me sois { *trompé*
 Que tu te sois { *ou*
 Q. ou qu'elle se soit { *trompée.*
 Q. n. nous soyons { *trompés*
 Q. vous vous soyez { *ou*
 Q. ou q. se soient { *trompées.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse { *trompé*
 Que tu te fusses { *ou*
 Q. ou qu'elle se fût { *trompée.*
 Q. n. nous fussions { *trompés*
 Q. v. vous fussiez { *ou*
 Q. ou q. se fussent { *trompées.*

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se tromper.

PASSÉ.

S'être trompé.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se trompant.

PARTICIPE PASSÉ.

Trompé, trompée, s'étant trompé.

X On conjugue de même les verbes *se flatter, s'arranger, se blesser, se promener, se récréer, etc.*

CONJUGAISON DES VERBES

IMPERSONNELS.

163.—On appelle VERBES IMPERSONNELS ceux qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, comme *il pleut, il neige, il importe, il faut, &c.*

163.—Q'appelle-t-on verbes *impersonnels* ?

164.—Les *verbes impersonnels* se conjuguent à la troisième personne comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il neige.

IMPARFAIT.

Il neigeait.

PASSÉ DÉFINI.

Il neigea.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a neigé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait neigé.

FUTUR.

Il neigera.

FUTUR PASSÉ.

Il aura neigé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il neigerait.

PASSÉ.

Il aurait neigé.

ON DIT AUSSI :

Il eût neigé.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il neige.

IMPARFAIT.

Qu'il neigeât.

PASSÉ.

Qu'il ait neigé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût neigé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Neige.

PASSÉ.

Avoir neigé.

PARTICIPE PRÉSENT.

Neigeant.

PARTICIPE PASSÉ.

Neigé, ayant neigé.

Conjuguez de même les verbes : *tonner, grêler, venter, geler, éclairer, falloir, pleuvoir, etc.*

Il y a des verbes actifs, des verbes passifs, des verbes neutres et des verbes *pronominaux*, qui deviennent impersonnels : C'est lorsque, étant précédés du pronom *il*, ce pronom ne se rapporte à rien : *IL est ORDONNÉ que..... IL est SURVENU des événements ; depuis lors, il s'EST ÉCOULÉ vingt ans.*

Le participe passé de tout verbe impersonnel est invariable.

EXEMPLES. { *Il lui fut PAYÉ une somme importante.*
Il s'est PORTÉ une infinité de personnes sur la place.
Il est ARRIVÉ trois dames dans cette voiture.

164.—Comment se conjuguent les verbes impersonnels ?

Remarques sur les verbes conjugués interrogativement.

Pour familiariser les enfants avec la conjugaison des verbes, il est indispensable de les leur faire conjuguer interrogativement. A cet effet, il faut leur dire :

1^o Que tous les verbes peuvent se conjuguer interrogativement, mais seulement aux temps de l'Indicatif et du Conditionnel.

2^o Que dans la forme interrogative, le sujet se place après le verbe et s'y joint par un trait d'union.

3^o Que si le verbe se termine par un *e* muet, et qu'il soit suivi du pronom *je*, cet *e* muet se change en *e* fermé.

4^o Qu'on met un *t* euphonique entre le verbe et le pronom *il*, lorsque le verbe se termine par une voyelle : *parle-t-il ? marche-t-elle ?*

On devra faire conjuguer et écrire plusieurs verbes sous la forme interrogative.

Des Verbes irréguliers.

165.—Les verbes **IRRÉGULIERS** sont ceux qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

166.—Les verbes irréguliers se divisent en deux classes : 1^o Ceux qui sont irréguliers dans leurs temps primitifs ; comme *bouillir*, qui fait **BOUILLANT** au lieu de *bouillissant*, au participe présent. 2^o Ceux qui sont irréguliers dans leurs temps dérivés ; comme *aller*, qui fait au futur, **J'IRAI**, au lieu de *j'irai*, &c.

165.—Qu'appelle-t-on verbes *irréguliers* ? **166.**—Comment se divisent les verbes irréguliers ?

PREMIÈRE CLASSE. *Verbes irréguliers dont les temps dérivés se forment régulièrement des primitifs irréguliers.*

PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
Assaillir.	Assaillant.	Assailli—e.	J'assaille.	J'assaillis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli—e.	Je bous.	Je bouillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui—e.	Je fuis.	Je fus.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Offrir.	Offrant.	Offert—e.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert—e.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti—e.	Je pars.	Je partis.
Sentir.	Sentant.	Senti—e.	Je sens.	Je sentis.
Servir.	Servant.	Servi—e.	Je sers.	Je servis.
Sortir.	Sortant.	Sorti—e.	Je sors.	Je sortis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu—e.	Je vêts.	Je vêtis.
Conclure.	Concluant.	Conclu—e.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit—e.	Je confis.	Je confis.
Connaitre.	Connaisant.	Connu—e.	Je connais.	Je connus.
Coudre.	Cousant.	Cousu—e.	Je couds.	Je cousis.
Craindre.	Craignant.	Craint—e.	Je crains.	Je craignis.
Croire.	Croyant.	Cru—e.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je crûs.	Je crûs.
Cuire.	Cuisant.	Cuit—e.	Je cuis.	Je cuisis.
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit—e.	J'écris.	J'écrivis.
Lire.	Lisant.	Lu—e.	Je lis.	Je lus.
Mettre.	Mettant.	Mis—e.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moultant.	Moulu—e.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né—e.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Peindre.	Peignant.	Peint—e.	Je peins.	Je peignis.
Plaire.	Plaisant.	Plû.	Je plais.	Je plus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi—e.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu—e.	Je tais.	Je tus.
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu—e.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

REMARQUE. Les verbes composés, tels que *ressentir, revêtir, décroître, relire, etc.*, se conjuguent comme les verbes simples *sentir, vêtir, croître, relire, etc.*

SECONDE CLASSE. *Verbes irréguliers* dont les temps dérivés ne se forment pas *régulièrement* des temps primitifs *réguliers* ou *irréguliers*.

NOTA. Nous ne donnerons ici que les temps primitifs et les personnes *irrégulières*. Les autres personnes se trouvent facilement en appliquant les règles de la formation des temps.

ALLER, *allant, allé, je vais, j'allai*.—Ind. prés. Tu vas, il va, . . . ils vont.—Futur. J'irai, tu iras, il ira, nous irons, vous irez, ils iront.—Cond. prés. J'irais, tu irais, etc.—Imp. Va.—Subj. prés. Que j'aïlle, que tu aïlles, qu'il aïlle, qu'ils aïllent.

ENVOYER, *envoyant, envoyé, j'envoie, j'envoyai*.—Futur. J'enverrai, tu enverras, il enverra, nous enverrons, vous enverrez, ils enverront.—Cond. prés. J'enverrais, tu enverrais, etc.—Conjuguez de même *renvoyer*.

ACQUÉRIR, *acquérant, acquis, j'acquiers, j'acquis*.—Ind. prés. Ils acquièrent.—Futur. J'acquerrai, tu acquerras, etc.—Cond. prés. J'acquerrais, tu acquerrais, etc.—Subj. prés. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, qu'ils acquièrent.—Conjuguez de même *requérir, conquérir*.

COURIR, *courant, couru, je cours, je courus*.—Futur. Je courrai, tu courras, etc.—Cond. prés. Je courrais, etc.—Conjuguez de même *accourir, recourir, secourir, parcourir*.

CUEILLIR, *cueillant, cueilli, je cueille, je cueillis*.—Futur. Je cueillerai, etc.—Cond. prés. Je cueillerais.—Conjuguez de même *accueillir et recueillir*.

MOURIR, *mourant, mort, je meurs, je mourus*.—Ind. prés. Ils meurent.—Futur. Je mourrai, etc.—Cond. prés. Je mourrais, etc.—Subj. prés. Que je meure, que tu meures, qu'il meure, qu'ils meurent.

TENIR, *tenant, tenu, je tiens, je tins*.—Ind. prés. Ils tiennent.—Futur. Je tiendrai, etc.—Cond. prés. Je tiendrais, etc.—Subj. prés. Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, qu'ils tiennent.—Conjuguez de même tous les composés : *appartenir, détenir, entretenir, maintenir*, etc.

VENIR, *venant, venu, je viens, je vins*.—Ind. prés. Ils viennent.—Futur. Je viendrai, etc.—Cond. prés. Je viendrais, etc.—Subj. prés. Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, qu'ils viennent.—Conjuguez de même les composés *circonvenir, devenir*, etc.

ASSEOIR, *asseyant, assis, j'assieds, j'assis*.—Futur. J'assiérai, j'assierai ou j'assoirai, etc.—Cond. prés. J'assiérais, j'assierais ou j'assoirais, etc.

MOUVOIR, *mouvant, mu, je meus, je mus*.—Ind. prés. Ils meuvent.—Subj. prés. Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, qu'ils meuvent.

PRÉVOIR, *prévoyant, prévu, je prévois, je prévois.*—Futur. Je prévoirai, etc.—Cond. prés. Je prévoirais, etc.

SAVOIR, *sachant, su, je sais, je sus.*—Ind. prés. Nous savons, vous savez, ils savent.—Imparf. Je savais, etc.—Futur. Je saurai, etc.—Cond. prés. Je saurais, etc.—Impératif. Sache, sachons, sachez. *et*

VALOIR, *valant, valu, je vauz, je valus.*—Futur. Je vaudrai, etc.—Cond. prés. Je vaudrais, etc.—Subj. prés. Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille..... qu'ils vailent.—Conjugez de même *prévaloir*, excepté au prés. du Subj., où il est régulier.

VOIR, *voyant, vu, je vois, je vis.*—Futur. Je verrai, etc.—Cond. prés. Je verrais, etc.—Conjugez de même *entrevoir* et *revoir*.—*Pouvoir* se conjugue comme *prévoir*, excepté au passé défini, où il fait *je pourvus*.

VOULOIR, *voulant, voulu, je veux, je voulus.*—Ind. prés. Ils veulent.—Futur. Je voudrai, etc.—Cond. prés. Je voudrais, etc.—Impératif. Veuille, veuillons, veuillez.—Subj. prés. Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille..... qu'ils venillent.

BOIRE, *buvant, bu, je bois, je bus.*—Ind. prés. Ils boivent.—Subj. prés. Que je boive, que tu boives, qu'il boive..... qu'ils boivent.

DIRE, *disant, dit, je dis, je dis.*—Ind. prés. *Vous dites.*—De tous les composés de *dire*, *redire* est le seul qui fasse *vous redites*. Tous les autres sont réguliers: *vous médisez, vous prédisez, vous contredisez, vous interdisez*.

FAIRE, *faisant, fait, je fais, je fis.*—Ind. prés. Vous faites..... ils font.—Futur. Je ferai, etc.—Cond. prés. Je ferais, etc.—Subj. prés. Que je fasse, etc.—Conjugez de même *contrefaire, défaire, etc.*

PRENDRE, *prenant, pris, je prends, je pris.*—Ind. prés. Ils prennent.—Subj. prés. Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne..... qu'ils prennent.—Conjugez de même *apprendre, comprendre, reprendre, surprendre, etc.*

Des Verbes défectifs.

167.—On appelle *verbes DÉFECTIFS* ceux qui ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes : tels sont les verbes impersonnels.

Les verbes défectifs sont presque tous irréguliers.
FAILLIR, *faillant, failli, je faux, je faillis.*—Il est peu usité, si ce n'est aux temps composés.

167.—Qu'appelle-t-on verbes défectifs.

is.—Futur.

ous savons,
—Futur. Je
atif. Sache,

Je vaudrai,
ne je vaille,
—Conjuguez
l est régu-

rrai, etc.—
entrevoir et
excepté au

. prés: Ils
e voudrais,
Subj. prés.
..... qu'ils

ls boivent.
oive.....

us dites.—
fasse vous
disez, vous

Vous faites
. Je ferais,
même con-

d. prés. Ils
ennes, qu'il
ne appren-

x qui ne
nes per-

réguliers.
t peu usité,

OUIR, *oui*.—Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et aux temps composés.

CHOIR.—Il ne s'emploie qu'à l'infinitif et au participe passé, *chu, chue*.

DÉCHOIR, *déchu, je déchois, je déchus*.—Ind. prés. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoyent*.—Imp. *Je déchoyais*, etc.—Futur. *Je décherrai*, etc.—Cond. prés. *Je décherrais*, etc.—Subj. prés. *Que je déchoe*, etc.—Ce verbe a tous les temps qui se forment du participe présent.

ECHOIR, *échéant, échu*.—Ind. prés. *Il échoit*, ou *il échet*.—Passé déf. *J'échus*, etc.—Futur. *J'écherrai*, etc.—Cond. prés. *J'écherrais*, etc.—L'usage autorise l'imparf. de l'ind. *J'échéais* ou *J'échoyais*, et le prés. du subj. *Que j'échoie*.

FALLOIR, *fallu, il faut, il fallait*.—Ce verbe est impersonnel; il n'a point de participe présent.—Imp. de l'ind. *Il fallait*.—Futur. *Il faudra*.—Cond. prés. *Il faudrait*.—Subj. prés. *Qu'il faille*.

PLEUVOIR, *pleuvant, plu, il pleut, il plut*.—Verbe impersonnel. Ses temps dérivés se forment régulièrement.

POUVOIR, *pouvant, pu, je puis ou je peux, je pus*.—Ind. pr. *Ils peuvent*.—Futur. *Je pourrai*. Cond. prés. *Je pourrais*, etc.—Subj. prés. *Que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent*.—Ce verbe n'a pas d'impératif.

SEoir, *seyant, il sied*.—Ce verbe n'est guère usité qu'au prés. de l'ind. *Il sied, ils sient*; à l'imparfait: *il seyait, ils seyaient*; au futur et au cond. présent: *il siéra, il siérait*.

{ ABSOUDRE, *absolvant, absous, j'absous*. } Ces deux
{ DISSOUDRE, *dissolvant, dissous, je dissous*. }
verbes n'ont pas de passé défini, ni d'imparfait du subjonctif.—Les temps dérivés se forment régulièrement.—Ils font *absoute, dissoute*, au participe passé féminin.

BRAIRE.—Ce verbe n'est guère usité qu'au prés. de l'ind. *Il brait, ils braient*; au futur et au cond. prés. *Il braira, ils brairont, il brairait, ils brairaient*.

BRUIRE.—Ind. prés. *Il bruit*.—Imparfait. *Il bruait*.—Le reste manque.

CLORE, *clos*.—Ind. prés. *Je clos, tu clos, il clôt*.—Point de pluriel.—Futur. *Je clorai*, etc.—Cond. prés. *Je clorais*, etc.—Le reste manque.

ECLORE, *éclos*.—Ind. prés. *Il éclot, ils éclosent*.—Futur. *Il éclora, ils écloreont*.—Cond. prés. *Il éclorait, ils écloraient*.—Subj. prés. *Qu'il éclose, qu'ils éclosent*.

FRIRE, *frit, je fris*.—Ce verbe ne s'emploie pas au participe présent, ni au passé défini, ni au temps qui en dérivent.

LUIRE, *luisant, lui, je luis*.—Point de passé défini ni d'imp. du subj. Les autres temps se forment régulièrement.

PAÎTRE, *paissant, je pa's*.—Ce verbe n'a que trois temps primitifs et les temps dérivés qui en sont formés.

TRAIRE, *trayant, trait, je trais*.—Point de passé défini ni d'imp. du subjonctif.—Les autres temps se forment régulièrement.—Conjugez de même *distraindre, extraire, rentrer, soustraire*.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

168.—Le **Participe** est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme *aimant, aimé* : il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime : *AIMANT Dieu, AIMÉ de Dieu* ; il tient de l'adjectif, en ce qu'il marque la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *vieillard HONORÉ, vertu ÉPROUVÉE*.

169.—On distingue deux sortes de *participes* : le **PARTICIPE PRÉSENT** et le **PARTICIPE PASSÉ**.

Du Participe présent.

170.—Le **PARTICIPE PRÉSENT** est toujours terminé en *ant*, comme *aimant, finissant, recevant, rendant*.

171.—Le *participe présent* ne varie jamais, c'est-à-dire qu'il ne prend ni genre ni nombre.

EXEMPLES.

Un homme LISANT.
Des hommes LISANT.

Une femme LISANT.
Des femmes LISANT.

Du Participe passé.

172.—Le *participe passé* peut se présenter de quatre manières : 1^o sans auxiliaire ; 2^o avec l'auxiliaire *être* ; 3^o avec l'auxiliaire *avoir* ; 4^o avec l'auxiliaire *être* mis pour *avoir*.

173.—1^{re} RÈGLE. Tout *participe passé* employé sans auxiliaire est un véritable *adjectif qualificatif* qui

168.—Qu'est-ce que le *participe* ? 169.—Combien distingue-t-on de sortes de *participes* ? 170.—Qu'est-ce que le *participe présent* ? 171.—Le *participe présent* varie-t-il ? 172.—De combien de manières peut se présenter le *participe passé* ? 173.—Comment s'accorde un *participe passé* employé sans auxiliaire ?

s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.

EXEMPLES.

Un père CHÉRI. *Une mère* CHÉRIE.
Des pères CHÉRIS. *Des mères* CHÉRIES.

174.—2^e RÈGLE. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son sujet.

EXEMPLES.

Mon frère a été PUNI. *Ma sœur a été* PUNIE.
Mes frères ont été PUNIS. *Mes sœurs ont été* PUNIES.
Mon frère est TOMBÉ. *Ma sœur est* TOMBÉE.
Mes frères sont TOMBÉS. *Mes sœurs sont* TOMBÉES.

175.—3^e RÈGLE. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, s'accorde en genre et en nombre avec le régime direct, quand ce régime est avant le participe.

EXEMPLES.

La lettre que vous avez ÉCRITE, je l'ai LUE.
Les livres que j'avais PRÉTÉS, on les a RENDUS.
Quelle affaire avez-vous ENTREPRISE ?
Combien d'ennemis n'a-t-il pas VAINCUS !

176.—4^e RÈGLE. Le participe passé accompagné du verbe *avoir* reste invariable quand le régime est après le participe.

EXEMPLES.

Mon père a ÉCRIT *une lettre.* *Me mère a* ÉCRIT *une lettre.*
Mes frères ont ÉCRIT *une lettre.* *Mes sœurs ont* ÉCRIT *une lettre.*

177.—REMARQUE. Les participes passés des verbes pronominaux suivent la 3^e Règle pour l'accord, parce que le verbe *être* est employé pour *avoir*, dans la conjugaison de ces verbes; on dit: *nous nous sommes* ÉCRIT: *nous nous sommes* ÉCRIT *deux lettres; voilà les lettres que nous nous sommes* ÉCRITES.

174.—Comment s'accorde un participe passé conjugué avec *être* ?
175.—Comment s'accorde le participe passé accompagné du verbe *avoir* ?
176.—Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde-t-il toujours avec son régime ?
177.—Quelle remarque faites-vous à l'égard des participes passés des verbes pronominaux ?

CHAPITRE VII.

DE LA PRÉPOSITION.

178.—La **Préposition** est un mot invariable qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui la précède : par exemple, quand on dit : *le fruit DE l'arbre, de* marque le rapport qu'il y a entre *fruit* et *arbre* ; *utile À l'homme, à* fait rapporter le nom *homme* à l'adjectif *utile*, etc. ; *de, à,* sont des prépositions. Le mot qui suit s'appelle le *régime* de la *préposition*.

179.—Cette espèce de mot s'appelle *préposition* parce qu'elle se met immédiatement avant le nom qui en complète la signification.

180.—Les prépositions les plus usitées sont :

À, après, avant avec, contre, dans, de, depuis, derrière, dessus, dessous, devant, durant, en, entre, excepté, hormis, hors, malgré, par, parmi, pendant, pour, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, vers,—à cause de, à l'égard de, quant à, à côté de, au delà de, au dessus de, au milieu de, au travers de, à travers de, autour de, loin de, &c.

REMARQUE.—Les prépositions composées de plusieurs mots se nomment locutions prépositives : *à cause de, à côté de, &c.*

CHAPITRE VIII.

DE L'ADVERBE.

181.—L'**Adverbe** est un mot invariable qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif, pour en modifier la signification. Quand on dit : *Cet enfant parle DISTINCTEMENT*, par ce mot *distinctement* l'on fait entendre qu'il parle d'une manière claire, nette, etc.

On distingue plusieurs sortes d'*adverbes*.

182.—1^o. Les adverbes qui marquent la **MANIÈRE** ; ils sont presque tous terminés en *ment*, et ils se forment des adjectifs, comme *sagement* de *sage*, *poliment*

178.—Qu'est-ce que la préposition ? **179.**—Pourquoi appelle-t-on cette espèce de mot préposition ? **180.**—Quelles sont les prépositions les plus usitées ? **181.**—Qu'est-ce que l'adverbe ? **182.**—Quels sont les adverbes de manière ?

de *poli*, agréablement d'*agréable*, modestement de *modeste*, etc.

183.—2. Les adverbes qui marquent l'ORDRE : comme *premièrement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant* : D'ABORD *il faut éviter le mal*, ENSUITE *il faut faire le bien*.

184.—3. Les adverbes qui marquent le LIEU : comme *où*, *ici*, *là*, *deçà*, *au-delà*, *dessus*, *dessous*, *partout*, *auprès*, *loin*, *dédans*, *dehors*, *ailleurs* : OÙ *êtes-vous ?* Je suis ICI ; jé vais LÀ.

185.—4. Les adverbes de TEMPS : comme *hier*, *autrefois*, *bientôt*, *souvent*, *toujours*, *jamais* : *cet enfant joue TOUJOURS et ne s'applique JAMAIS*.

186.—5. Les adverbes de QUANTITÉ : comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *trop*, *tant*, etc. : *il parle BEAUCOUP et réfléchit PEU*.

187.—6. Enfin, les adverbes de COMPARAISON : comme *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, etc. : PLUS *sage*, AUSSI *sage*, MOINS *sage que vous*.

Remarque I. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes : on dit, *chanter JUSTE*, *parler BAS*, *voir CLAIR*, *rester COURT*, *frapper FORT*, *sentir BOX*, etc.

Remarque II. Les adverbes composés de plusieurs mots se nomment *locutions adverbiales* : *sur-le-champ* ; *à l'envie*, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

188.—La **Conjonction** est un mot invariable qui sert à joindre ensemble les mots ou les phrases ; par exemple, quand on dit : *il pleure ET il rit en même temps* ; ce mot *et* lie la première phrase *il pleure* avec la seconde *il rit*

189.—Les **Conjonctions** les plus usitées sont :

Et, ou, que, mais, car, si, or, donc, comme, lorsque, puisque, quoique, quand, pourquoi, etc.

183.—Quels sont les adverbes qui marquent l'ordre ? **184.**—Quels sont les adverbes qui marquent le lieu ? **185.**—Quels sont les adverbes qui marquent le temps ? **186.**—Quels sont les adverbes de quantité ? **187.**—Quels sont les adverbes de comparaison ? **188.**—Qu'est-ce que la *conjonction* ? **189.**—Quelles sont les *conjonctions* les plus usitées ?

190.—Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui veulent le subjonctif :

Soit que, sans que, si ce n'est que, quoique, jusqu'à ce que, encore que, à moins que, pourvu que, supposé que, au cas que, avant que, non pas que, afin que, de peur que, de crainte que ; et en général quand on marque quelque doute, ou quelque souhait, comme *je souhaite, je doute que cet enfant ne soit jamais savant.*

REMARQUE. Les conjonctions formées de plusieurs mots se nomment locutions conjonctives : *afin que, de peur que.*

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

191.—L'Interjection est un mot invariable dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'âme.

La joie : *Ah ! Bon !*

La douleur : *Aie ! Ah ! Hélas ! Ouf !*

La crainte : *Ha ! Hé !*

L'aversion : *Fi ! Fi donc !*

L'admiration : *Oh !*

Pour encourager : *Çà ! Allons ! Courage !*

REMARQUES PARTICULIÈRES

SUR DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MOTS.

DU NOM.

192.—La première lettre des noms propres, des noms de dignité, ou celle qui commence une phrase, doit être une lettre majuscule : *Dieu, Louis, Québec, Saguenay, le Pape, &c.*

190.—Les conjonctions veulent-elles toujours le verbe suivant au même mode ? **191.**—Qu'est-ce que l'interjection ? **192.**—Quand faut-il mettre une lettre majuscule ?

Du Genre de quelques noms.

193.—*Délice* et *orgue*, sont du genre masculin au singulier et féminin au pluriel : *un grand DÉLICE, un bel ORGUE* ; ces mots font au pluriel : *de grandes DÉLICES, des ORGUES portatives.*

REMARQUE.—On dit cependant : *un de mes grands DÉLICES, un des plus beaux ORGUES.*

194.—*Enfant*, désignant un petit garçon est du masculin ; il est du féminin, lorsqu'il désigne une petite fille.

EXEMPLES : *un bel ENFANT ; une charmante ENFANT.*

195.—*Exemple* est du masculin dans toutes ses acceptions : *un bon EXEMPLE, de jolis EXEMPLES d'écriture.*

196.—*Gens* veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin, ceux qui le suivent : *ce sont de fines GENS ; voilà des GENS bien fins.* L'adjectif *tout* fait exception : *tous ces braves GENS.*

Cependant, s'il y a entre *tout* et *gens* un adjectif dont la terminaison change au féminin, alors, *tout* et cet adjectif se mettent l'un et l'autre au féminin : *TOUTES ces bonnes gens, TOUTES ces vilaines gens.*

197.—*Hymne* qu'on chante dans l'église est féminin : *une belle HYMNE* ; dans les autres cas, ce mot est du masculin : *un HYMNE guerrier.*

Des Noms composés.

198.—Les NOMS COMPOSÉS sont ceux qui se forment de plusieurs mots.

199.—1^o RÈGLE. Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes : *un chef-lieu, des chefs-lieux.*

193.—De quel genre sont *délice* et *orgue* ? 194.—De quel genre est le mot *enfant* ? 195.—De quel genre est le mot *exemple* ? 196.—Que remarque-t-on à l'égard du mot *gens* ? 197.—De quel genre est le mot *hymne* ? 198.—Qu'appelle-t-on *noms composés* ? 199.—Quelle est la règle d'un nom composé de deux noms suivis l'un de l'autre ?

ent le
tif.

ce que,
as que,
te que ;
quelque
soit ja-

mots se

edont
l'âme.

ES

s, des
phrase,
Québec,

avant au
—Quand

- ✓ 200.—2^o RÈGLE. Quand un nom est composé d'un nom et d'un adjectif, ils prennent tous deux la marque du pluriel: *une plate-bande, des plates-bandes.*
- ✓ 201.—3^o RÈGLE. Un nom composé de deux noms unis par une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'au premier: *un ver-à-soie, des vers-à-soie; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre, &c.*
- ✓ 202.—4^o RÈGLE. Quand un nom est composé d'un nom et d'un mot invariable, le nom seul prend la marque du pluriel: *un entre-sol, des entre-sols; un garde-fou, des garde-fous, &c., &c.*

Des Noms collectifs.

- 203.—On appelle NOMS COLLECTIFS ceux qui expriment une collection: *une foule, une infinité, un grand nombre, &c.*
- 204.—On distingue deux sortes de collectifs: les généraux et les *partitifs*.
- 205.—On appelle *collectifs généraux* ceux qui expriment un certain tout, une totalité; comme *la foule, la multitude, &c.*
- ✓ 206.—On nomme *collectifs partitifs* ceux qui n'expriment qu'une partie, qu'un nombre indéterminé; comme *beaucoup, peu de, &c.*
- ✓ 207.—Le *collectif général* est le mot essentiel de la phrase, celui avec lequel le verbe s'accorde:
Ex. *La foule des spectateurs resta muette à cet aspect.*
- ✓ 208.—Le *collectif partitif* correspond à l'un des ad-
verbes *beaucoup, peu*:
Ex. *Une foule de femmes assistaient à cette cérémonie.*

200.—Quelle est la règle d'un nom composé d'un nom et d'un adjectif? 201.—Quelle est la règle d'un nom composé de deux noms unis par une préposition? 202.—Quelle est la règle d'un nom composé d'un nom et d'un mot invariable? 203.—Qu'appelle-t-on noms *collectifs*? 204.—Combien distingue-t-on de sortes de collectifs? 205.—Qu'appelle-t-on collectifs généraux? 206.—Qu'appelle-t-on collectifs partitifs? 207.—Quelle remarque faites-vous sur le collectif général? 208.—À quoi correspond le collectif partitif?

DE L'ARTICLE.

Suppression de l'Article.

209.—Au lieu de l'article, on emploie *de* :

1^o Quand l'adjectif qui précède le nom est pris dans un sens *partitif*, c'est-à-dire exprimant une partie des personnes et des choses dont il est question : *Voilà DE charmants enfants, DE très-belles fleurs.*

On dit bien : *DES jeunes gens, DES petits pois*, parce que le nom et l'adjectif sont considérés comme formant un nom composé.

2^o Devant un nom régime d'un collectif, d'un adjectif de quantité ou d'un verbe actif accompagné d'une négation : *j'ai parcouru un grand nombre DE villes; je connais beaucoup D'hommes; il me reste peu DE livres.*

On dit cependant : *un grand nombre DES villes que j'ai visitées; beaucoup DES personnes que j'ai connues*, parce que les noms *villes* et *personnes* sont déterminés par ce qui suit.

210.—L'article et l'adjectif déterminatif se répètent devant chaque nom : *LES officiers et LES soldats; MES frères et MES sœurs.*

Excepté devant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils qualifient le même nom : *LE faible et timide enfant; MA bonne et tendre mère.*

DE L'ADJECTIF.

Accord des Adjectifs.

211.—Tout adjectif doit s'accorder en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il qualifie : *Des hommes SAVANTS; des femmes VERTUEUSES, INSTRUITES; je le, crois BON; je la crois BONNE; ils sont VERTUEUX.*

209.—Quand faut-il remplacer l'article par *de*? 210.—Faut-il répéter l'article et l'adjectif déterminatif devant les noms? 211.—Avec quel mot l'adjectif s'accorde-t-il?

212.—Quand un adjectif qualifie plusieurs noms, il s'accorde avec le dernier :

✓ 1^o Lorsque ces noms sont unis par la conjonction *ou* : *il faut un travail ou une persévérance SOUTENUE, pour réussir dans cette affaire.*

✓ 2^o Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification ; *il a montré un zèle, une assiduité ÉTONNANTE, ou bien, une assiduité, un zèle ÉTONNANT.*

REMARQUE.—Les noms synonymes ne doivent pas être unis par la conjonction *et*.

✓ 213.—Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé, compris, passé*, sont invariables quand ils sont avant le nom : *NU-tête, DEMI-heure, EXCEPTÉ ces dames, SUPPOSÉ ces faits, &c.* Mais placés après les noms, ces adjectifs en prennent le genre et le nombre (1) : *pièds-NUS, tête-NUE, &c.*

Des Adjectifs déterminatifs.

214.—On remplace l'adjectif possessif par l'article, quand le sens fait assez connaître la possession. Ainsi l'on dit : *j'ai mal à LA tête*, et non, *j'ai mal à MA tête*.

215.—Lorsqu'il s'agit des choses, il faut pour employer *son, sa, ses, leur, leurs* :

1^o Que l'objet possesseur soit sujet dans la même proposition que l'objet possédé (2) : *La Seine a SA source en Bourgogne.*

2^o Que l'objet possédé soit employé comme régime

(1) Excepté le mot *demi* qui reste toujours au singulier : *trois heures et demie, dix livres et demie.*

(2) Une proposition est l'ensemble des mots par lesquels on affirme qu'une *qualité* ou *attribut* convient ou ne convient pas à un sujet.

212.—Avec quel mot l'adjectif s'accorde-t-il lorsqu'il qualifie plusieurs noms ? 213.—Quelle est la règle des adjectifs *nu, demi, excepté, &c* ? 214.—Quand remplace-t-on l'adjectif poss. par l'article ? 215.—Quand emploie-t-on *son, sa, ses*, lorsqu'il s'agit des choses ?

voir page 13

voir page 15

d'
de
&c
est
bâ
so
me
qu
gr
MI
sup
ter
co
I
clu
Ce
rap
d'a
au
con
cha
don
pro
par
2
mar
Que
Que
que
adj

d'une préposition : *Paris est beau, j'admire la beauté de SES bâtiments.*

REMARQUE.—Dans les autres cas, on remplace *son, sa, ses, etc.*, par l'article et le pronom *en*. Ainsi, ne dites pas : *Paris est beau, j'admire ses bâtiments* ; mais dites : *j'EN admire les bâtiments.*

216.—VINGT et CENT prennent un s, quand ils sont multipliés par un autre adjectif numéral et immédiatement suivis d'un nom : *deux CENTS hommes ; quatre-VINGTS volumes. Ils étaient cinq CENTS.*

217.—MILLE s'écrit de trois manières :

1^o MIL, pour la date des années : *le froid fut très-grand en MIL sept cent neuf.*

2^o MILLE, pour exprimer dix fois cent : *quatre MILLE personnes.*

3^o MILLE, mis pour mesure de longueur ou de superficie, prend un s au pluriel : *trois MILLES d'Angleterre font un peu plus d'une lieue.*

218.—NEUF se prononce devant une voyelle comme *neuv*.

EXEMPLE.—Il a neuf ans, prononcez *neuv-ans*.

219.—Il y a des adjectifs dont la signification exclut la marque du pluriel ; comme *nul, aucun, chaque*. Cependant, lorsque les noms auxquels *nul* ou *aucun* se rapporte n'ont point de singulier, ou qu'ils changent d'acception au pluriel, alors, *nul* et *aucun* se mettent au pluriel : *aucuns matériaux ne seront acceptés ; je ne connais nulles gens plus heureux que ces cultivateurs.*

220.—CHAQUE veut toujours un nom après lui : *chaque enfant ; chaque livre.*

221.—MÊME, est adjectif ou adverbe :

222.—Il est adjectif : 1^o lorsqu'il est avant le nom : *donnez-moi les MÊMES livres.* 2^o Quand'il est après un pronom ou un seul nom : *ils viennent EUX-MÊMES ; ses parents MÊMES le méprisent.*

216.—Quelle est la règle de vingt et cent ? 217. De combien de manières s'écrit le mot mille ? 218. Comment se prononce neuf ? 219. Quels sont les adjectifs qui excluent la marque du pluriel ? 220. Quelle remarque faites-vous sur le mot chaque ? 221. Quelle remarque faites-vous sur le mot même ? 222. Quand est-ce que même est adjectif ?

N° 205 page 51

✓ 223.—MÊME est adverbe : 1^o Quand il est après le verbe et qu'il n'est point précédé de l'article ; *ils marchent MÊME la nuit*. 2^o Lorsqu'il est après plusieurs noms : *ses voisins, ses amis, ses frères MÊME l'accusent* : alors il signifie aussi.

✓ 224.—TOUT est adjectif ou adverbe.

✓ 225.—TOUT est adjectif et varie, quand il se rapporte à un nom ou à un pronom : *Tous les hommes ; tous ceux-ci ; nous sommes TOUTS contents*.

✓ 226.—TOUT est adverbe et invariable, lorsqu'il signifie *quoique, entièrement* : *ils étaient TOUT étonnés, TOUT stupéfaits ; elle fut TOUT aise et TOUT heureuse*.

REMARQUE.—*Tout*, adverbe, varie quand il est suivi d'un adjectif féminin qui commence par une consonne ou une h aspirée : *elle fut TOUTE surprise ; elles furent TOUTES honteuses*.

✓ 227.—QUELQUE..... QUE s'emploie de cette manière : s'il y a un adjectif seul, un participe ou un adverbe, entre *quelque* et *que*, alors *quelque* est invariable :

EXEMPLE. *Les rois, QUELQUE puissants qu'ils soient, ne doivent point oublier qu'ils sont hommes ; &c.*

✓ 228.—S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, on met *quelque* au même nombre que le nom.

EXEMPLE. *Quelques richesses que vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir*.

✓ 229.—Si le nom n'est placé qu'après le QUE et le verbe, alors il faut écrire en deux mots séparés : QUEL ou QUELLE *que*, QUELS ou QUELLES *que*.

EXEMPLES. *QUEL QUE soit votre pouvoir, QUELS QUE soient vos moyens, QUELLE QUE soit votre force, QUELLES QUE soient vos richesses, vous ne devez pas vous enorgueillir ; votre puissance QUELLE QU'elle soit, ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.*

223.—Quand le mot *même* est-il adverbe ? 224. Que remarque-t-on sur le mot *tout* ? 225. Quand le mot *tout* est-il adjectif ? 226. Quand le mot *tout* est-il adverbe ? 227. Comment s'emploie *quelque.....que* ? 228. Comment écrit-on *quelque*, s'il y a un nom entre *quelque* et *que* ? 229. Que faut-il faire lorsque le nom est placé après le *que* et le verbe ?

DU PRONOM.

Des pronoms personnels.

230.—Vous, employé pour *tu*, veut le verbe au pluriel, mais l'adjectif suivant reste au singulier.

EXEMPLE. *Mon FILS, VOUS serez estimé, si vous êtes sage.*

231.—Le pronom **LE** ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif ou d'un verbe. Par exemple, si l'on demandait à une dame : *Madame, êtes-vous malade ?* il faudrait qu'elle répondit : *oui, je LE suis*, et non pas *je LA suis*, parce que **LE** se rapporte à l'adjectif *malade*. *On doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on LE peut* : on met **LE**, parce qu'il se rapporte au verbe *accommoder*.

232.—N'employez le pronom **SOI** qu'après un sujet vague et indéterminé, comme, *on, chacun* :

EXEMPLES. { *On ne doit jamais parler de soi.*
Chacun songe à soi,
N'aimer que soi, c'est être mauvais citoyen.

Des Pronoms relatifs.

233.—Le pronom *relatif* est toujours du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent : ainsi il faut dire : *moi QUI ai vu ; toi QUI as vu ; nous QUI avons vu ; vous QUI avez vu ; eux QUI ont vu, &c.*

234.—**QUI** précédé d'une préposition ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes. Ainsi ne dites pas : *les sciences à QUI je m'applique, mais AUXQUELLES je m'applique*. On dit très-bien : *la personne à QUI ou à laquelle je me confie*.

230.—Comment faut-il mettre le verbe, lorsque *vous* est employé pour *tu* ? **231.** A quel genre et à quel nombre est le pronom *le*, quand il tient la place d'un adj. ou d'un verbe ? **232.** Quand emploie-t-on le pronom *soi* ? **233.** A quel genre et à quel nombre doit-être le pronom relatif ? **234.** Comment emploie-t-on *qui* précédé d'une préposition ?

235.—Il faut dire : *c'est en Dieu QUE nous devons mettre notre espérance*, et non pas *en qui* ; *c'est à vous QUE je veux parler*, et non pas *A QUI je veux*. Dans ces deux phrases, *que* n'est pas pronom relatif, mais conjonction.

Des Pronoms démonstratifs.

236.—CELUI-CI, CELLE-CI, s'emploient pour la personne ou pour la chose dont on a parlé en dernier lieu ; CELUI-LÀ, CELLE-LÀ, pour la personne ou pour la chose dont on a parlé en premier lieu.

EXEMPLE. *Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : CELUI-CI riait toujours, CELUI-LÀ pleurait sans cesse.*

237.—CECI désigne une chose plus proche, CELA, une chose plus éloignée : *je n'aime pas CECI, donnez-moi CELA.*

Des Pronoms indéfinis.

238.—Le mot PERSONNE employé comme pronom est du masculin. Ainsi, on doit dire : *je ne connais personne plus heureux que lui*. Mais *personne* employé comme nom, est du féminin : *cette PERSONNE est très-heureuse*.

239.—ON, est du masculin singulier. Mais s'il s'applique à une femme ou à plusieurs personnes, l'adjectif ou le participe qui s'y rapporte se met au pluriel : *Madame, est-on toujours CONTENTE ? Mes enfants, est-on toujours SAGES ?*

240.—CHACUN, précédé d'un pluriel, est suivi tantôt de *son, sa, ses*, et tantôt de *leur, leurs*.

1° Il est suivi de *son, sa, ses*, lorsqu'il est placé après le régime direct : *Ex. Remettez ces livres CHA-*

235.—Peut-on dire ; *c'est en Dieu EX QUI nous devons mettre notre confiance ?* 236. Comment s'emploient *celui-ci, celle-ci* ? 237. Que désigne *ceci, cela* ? 238. Quel est le genre du mot *personne* employé comme pronom ? 239. *On* est-il toujours du masculin ? 240. Quelle remarque faites-vous sur *chaque* précédé d'un pluriel ?

CUN à sa place; les deux rois se sont retirés CHACUN dans sa tente.

2^o Il est suivi de *leur, leurs*, lorsqu'il est avant le régime direct: *ces élèves ont rempli CHACUN leur devoir; ils ont apporté CHACUN leur offrande.*

DU VERBE.

Du sujet.

241.—Tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet énoncé ou sous-entendu.

Ex. *La RELIGION VEILLE sur les crimes secrets; les lois veillent sur les crimes publics. Donnez-lui le livre (sous-entendu VOUS).*

242.—Lorsqu'un verbe a pour sujet un collectif général, il s'accorde avec ce collectif.

Ex. *Une troupe de soldats arriva au camp.*

243.—Mais si le collectif est partitif, le verbe s'accorde avec le nom qui suit le collectif.

Ex. *La plupart de ses AMIS l'abandonnent.*

244.—Le sujet, soit nom, soit pronom, se place après le verbe:

1^o Quand on interroge: *que penseront de vous les HONNÊTES gens si vous n'êtes pas sage? Irai-je? Viendras-tu? Est-il arrivé?*

2^o Le sujet se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de quelqu'un: *je me croirais heureux, disait UN BON ROI, quand je ferai le bonheur de mes sujets.*

3^o Après *tel, ainsi*: *tel était SON AVIS; ainsi mourut CET HOMME.*

4^o Après les verbes impersonnels: *il est arrivé UN GRAND MALHEUR.*

245.—Quand le verbe qui précède *il, elle, on*, finit

241.—Tout verbe peut-il avoir un sujet? **242.** Avec quel mot s'accorde un verbe qui a pour sujet un collectif général? **243.** Si le collectif est partitif, avec quel mot le verbe s'accorde-t-il? **244.** Quand le sujet se place-t-il après le verbe? **245.** Quel mot précède *il, elle, on*, finit par une voyelle, qu'ajoute-on?

par une voyelle, on ajoute *t* devant *il*, *elle*, *on*. **EX-EMPLES**: *appelle-t-il? viendra-t-elle? aime-t-on les paresseux.*

246.—L'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parce que la prononciation en serait rude et désagréable. Ne dites pas : *cours-je? mens-je? dors-je? sors-je? &c.* Il faut prendre un autre tour, et dire : *est-ce que je cours? est-ce que je mens? est-ce que je dors? est-ce que je sors?*

247.—*Ce*, devant le verbe *être*, veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne du pluriel : *c'EST moi, c'EST toi, c'EST lui, c'EST nous, c'EST vous* ; mais il faut dire ; *ce SONT eux, ce SONT elles, ce SONT vos ancêtres qui ont bâti cette maison.*

Du régime.

248.—Tout verbe qui a un régime direct, ne veut aucune préposition devant ce régime : *nous devons respecter la VIEILLESSE ; l'armée a passé le FLEUVE.*

Mais on dit bien, sans que le régime cesse d'être direct : *il a DE la FORTUNE* ; parce que *de* a ici un sens partitif et équivaut à *quelque*.

249.—On ne doit pas donner à un verbe deux régimes indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites pas : *c'est À VOUS À QUI je veux parler, mais c'est À VOUS QUE je veux parler.*

REMARQUE.—Cette règle est applicable aux adverbes. Ainsi ne dites pas : *c'est LÀ où je demeure, mais ; c'est LÀ QUE je demeure.*

250.—Un nom peut être régime de deux adjectifs ou de deux verbes, pourvu que ces adjectifs ou ces verbes ne veuillent pas un régime différent : *cet homme est UTILE et CHER à sa FAMILLE ; cet officier attaqua et prit la VILLE.*

246.—L'usage permet-il cette manière d'interroger ? **247.** A quel nombre met-on le verbe *être* après *ce* ? **248.** Que remarque-t-on à l'égard du régime direct ? **249.** Peut-on donner à un verbe deux régimes indirects ? **250** Un nom peut-il être régime de deux adjectifs ou de deux verbes ?

Mais on ne peut pas dire : *cet homme est UTILE et CHÉRI de sa famille*, parce que l'adjectif *utile* ne peut avoir pour régime *de sa famille* : *cet officier attaqua et se rendit maître de la ville*, parce que le verbe *attaquer* ne peut avoir pour régime *de la ville*.

251.—Lorsque les parties d'un régime sont réunies par une des conjonctions *et, ou, ni, mais*, ces parties doivent être de même nature ; c'est-à-dire ou deux noms, ou deux verbes ; ainsi au lieu de dire :

Il aime le JEU et A SE PROMENER.

Il ne s'applique ni à LA LECTURE, ni à ÉCRIRE.

Dites :

Il aime LE JEU ET LA PROMENADE.

Il ne s'APPLIQUE ni à LIRE ni à ÉCRIRE.

Du Mode.

252.—L'INDICATIF exprime l'action ou l'état d'une manière positive, absolue ; comme : *je MARCHE, tu CHANTAIS, &c.*

253.—LE CONDITIONNEL exprime qu'une chose serait ou qu'elle aurait été moyennant une condition : *J'ÉCRIRAIS si j'en avais le temps.*

254.—L'IMPÉRATIF exprime le commandement : *DONNE le livre, APORTE les pommes.*

255.—Le SUBJONCTIF exprime le doute, la crainte, le souhait : *je souhaite que vous RÉUSSISSEZ ;*

256.—L'INFINITIF exprime l'action ou l'état en général, sans indication de nombre ou de personne, comme *lire, être, &c.*

De l'emploi des temps.

257.—Le présent de l'indicatif s'emploie à la place de l'imparfait pour exprimer une chose qui a lieu au

251.—De quelle nature doivent-être les parties d'un régime unies par *et, ou, ni, mais* ? 252. Qu'exprime l'indicatif ? 253. Qu'exprime le conditionnel ? 254. Qu'exprime l'impératif ? 255. Qu'exprime le subjonctif ? 256. Qu'exprime l'infinitif ? 257. Quand emploie-t-on le présent à la place de l'imparfait ?

moment même de la parole, ou dans tous les temps: *je ne savais pas que vous HABITEZ Québec depuis trois mois.* (et non que vous *habitez.*)

258.—On ne doit se servir du *passé défini* qu'en parlant d'un temps absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien. Ainsi, ne dites pas: *J'ÉTUDIAI aujourd'hui, cette semaine, cette année,* parce que le jour, la semaine, l'année ne sont pas encore passés; Ne dites pas non plus: *J'ÉTUDIAI ce matin;* il faut pour le passé défini, qu'il y ait l'intervalle d'un jour; mais on dit bien: *j'étudiai hier, la semaine dernière, l'an passé, &c.*

259.—Le *passé indéfini* s'emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu'il en reste encore une partie à écouler, ou non; on dit bien: *J'AI ÉTUDIÉ hier, J'AI ÉTUDIÉ ce matin, cette semaine, la semaine passée, &c.*

260.—On emploie les temps du subjonctif de la manière suivante :

PREMIÈRE RÈGLE. Quand le premier verbe est au *présent* ou au *futur*, mettez au présent du subjonctif le second verbe qui est après *que* pour exprimer un *présent* ou un *futur*, et au *passé* pour exprimer un *passé*.

Je doute {
Je douterai { que vous FASSIEZ votre devoir *aujourd'hui*.

Je doute {
Je douterai { que vous AYEZ FAIT votre devoir *hier*.

Cependant, on emploie l'*imparfait* au lieu du présent et le *plus-que-parfait* au lieu du passé, s'il y a dans la phrase une expression conditionnelle.

Je doute {
Je douterai { que vous FISSIEZ votre devoir *aujourd'hui,*
 { *demain, si l'on ne vous y contraignait.*

Je doute {
Je douterai { que vous EUSSIEZ FAIT votre devoir *hier,*
 { *si l'on ne vous y eût contraint.*

DEUXIÈME RÈGLE.—Quand le premier verbe est à l'*imparfait*, à l'un des *passés* ou à l'un des *conditionnels*,

258.—Quand se sert-on du *passé défini*? 259. Quand se sert-on du *passé indéfini*? 260. Comment emploie-t-on les temps du subjonctif?

mettez le second verbe à l'*imparfait* du subjonctif pour exprimer un *présent* ou un *futur*, et au *plus-que-parfait* pour exprimer un *passé*.

Je doutais

Je doutai

J'ai douté

J'avais douté

Je douterais

J'aurais douté

que vous FISSIEZ votre devoir *aujourd'hui*,
demain.

Je doutais

Je doutai

J'ai douté

J'avais douté

Je douterais

J'aurais douté

que vous EUSSIEZ FAIT votre devoir *hier*.

DU PARTICIPE.

Du Participe présent et de l'Adjectif Verbal.

261.—Le participe présent est toujours invariable ; et l'adjectif verbal prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte. Exemples : *un homme CHANTANT, des hommes CHANTANT, une femme CHANTANT, des femmes CHANTANT. Adjectifs verbaux : un homme OBLIGEANT, des hommes OBLIGEANTS, une femme OBLIGEANTE, des femmes OBLIGEANTES.*

262.—On distingue le participe présent de l'adjectif verbal, en ce que le premier peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui* : *les oiseaux PRÉVOYANT le danger se sont envolés, c'est-à-dire, qui prévoyaient ; les personnes PRÉVOYANTES évitent les dangers.* Dans le premier cas, *prévoyant* est au participe présent parce qu'il peut être remplacé par un autre temps précédé de *qui*, dans le second, il est adjectif verbal.

261.—Que remarque-t-on à l'égard du participe présent et de l'adjectif verbal ? 262. Comment distingue-t-on le participe présent de l'adjectif verbal ?

Du Participe passé.

263.—Le participe passé des verbes neutres, employés avec *avoir* ou avec l'auxiliaire *être* mis pour avoir, est invariable, puisque les verbes neutres n'ont pas de régime direct.

EXEMPLES. { *Les deux heures qu'il a DORMI.*
 { *Ils se sont SUCCÉDÉ.*
 { *Elles se sont PARLÉ.*

264.—Le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable :

Les fleurs qu'il y a EU.
Il s'est PASSÉ de grands événements.

265.—Le participe passé placé entre deux *QUE* est invariable, parce qu'il a toujours pour régime la fin de la phrase : *voilà les embarras que j'avais PRÉVU que vous auriez.*

266.—Le participe passé reste également invariable, quand il a pour régime direct *L'* représentant un membre de phrase : *la chose est arrivée comme je l'avais PRÉVU*, c'est-à-dire, comme j'avais prévu qu'elle arriverait.

267.—Lorsque le participe passé est suivi d'un infinitif, il peut avoir pour régime direct le pronom qui précède, ou l'infinitif qui suit.

Dans le premier cas, le participe s'accorde ; ce que l'on reconnaît toujours quand l'infinitif peut se changer en participe présent : *les personnes que j'ai ENTENDUES chanter.*—J'ai entendu qui?... les personnes chantant, qui chantaient.

Dans le second cas, le participe est invariable, et l'infinitif ne peut se changer en participe présent : *les chansons que j'ai ENTENDU chanter.* J'ai entendu quoi?... chanter des chansons ; et non : des chansons chantant, qui chantaient.

263.—Comment s'accorde le participe passé d'un verbe neutre employé avec *avoir*, ou avec *être* mis pour avoir ? 264. Le participe passé des verbes impersonnels s'accorde-t-il ? 265. Quelle est la règle d'un participe passé placé entre deux *que* ? 266. Quelle est la règle d'un participe passé qui a pour régime direct *L'* ? 267. Quelle est la règle d'un participe passé suivi d'un infinitif ?

REMARQUE.—Lorsqu'un participe est précédé de son régime direct, ce régime est toujours un des pronoms *que, le, la, les, me, te, se, nous, vous* ou un nom précédé de *quel, que de, combien de*.

De la Préposition et de l'Adverbe.

✓ 268.—Ne confondez pas **AUTOUR** et **ALENTOUR** : **AUTOUR** est une préposition, et veut toujours un régime : **AUTOUR d'un trône** ; **ALENTOUR** n'est qu'un adverbe, et n'a point de régime : *il était sur le trône et ses fils étaient ALENTOUR*.

✓ 269.—Ne confondez pas **AVANT** et **AUPARAVANT** : **AVANT** est une préposition qui est toujours suivie d'un régime : **AVANT l'âge, AVANT le temps** ; **AUPARAVANT** n'est qu'un adverbe et il n'a point de régime : *ne partez pas si tôt, venez me voir AUPARAVANT*.

✓ 270.—**AU TRAVERS** est toujours suivi de la préposition *de* : **AU TRAVERS des forêts** ; **À TRAVERS** n'en est pas suivi ; on dit : **À TRAVERS les champs**.

271.—**PLUS** et **DAVANTAGE** ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre : **DAVANTAGE** ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que* ; on ne dit pas : *il a DAVANTAGE de brillant que de solide*, mais **PLUS de brillant**.

272.—**DAVANTAGE** ne peut s'employer que comme adverbe : *la science est estimable, mais la vertu l'est bien DAVANTAGE*.

273.—Ne confondez pas la locution **PRÈS DE**, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif **PRÊT À**, qui signifie *disposé à* ; On ne dit point : *il est PRÊT À tomber*, mais *il est PRÈS DE tomber*.

274.—Ne confondez pas **À LA CAMPAGNE** et **EN CAMPAGNE** ; ce dernier ne se dit que du mouvement des troupes : *l'armée à passé l'été en campagne* ; mais il faut dire : *j'ai passé l'été à la campagne*.

268.—Peut-on employer *autour* pour *alentour* ? 269. Peut-on employer *avant* pour *auparavant* ? 270. Peut-on employer *au travers* pour *à travers* ? 271. Peut-on employer *plus* pour *davantage* ? 272. *Davantage* est-il toujours adverbe ? 273. Peut-on employer *près de* pour *prêt à* ? 274. Peut-on employer *à la campagne* pour *en campagne* ?

Du Trait d'union.

Le TRAIT D'UNION (-) se met : 1o entre les verbes, et *je, me, moi, toi, tu, nous, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, y, en, ce, on*, quand ces mots sont placés après le verbe : *Irai-je? viens-tu? donnez-lui; achève-t-il?* &c.

2o Entre les parties d'un nom composé : *courte-pointe, chef-d'œuvre, avant-coureux, &c.*

3o Entre les adverbess *ci, là*, et les mots auxquels ils sont joints : *Cet enfant-ci, cette personne-là, &c.*

4o Pour lier ~~un mot qui suit~~ et même au mot qui le précède : *de bien, moi-même, &c.*

Du Tréma.

On appelle TRÉMA (..) deux points placés sur les voyelles *è, é, ú*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède : *poème, naïf, Saül, &c.*

De la Ponctuation.

LA PONCTUATION sert à faire distinguer le sens, ainsi que les pauses que l'on doit faire en lisant.

Il y a six marques ou signes de ponctuation : la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point interrogatif (?) et le point exclamatif (!).

La virgule sert :

1o A séparer les noms, les adjectifs et les verbes qui se suivent : *La candeur, la douceur, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.*

Dieu est puissant, bon, juste,

2o Pour séparer les parties d'une phrase, quand elles ont peu d'étendue :

L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

3o Avant et après toute expression qu'on peut retrancher de la phrase sans en dénaturer le sens :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Le point-virgule se met entre deux phrases dont l'une dépend de l'autre :

La douceur est, à la vérité, une vertu; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.

Les deux-points se mettent :

1o Après un membre de phrase qui annonce une citation :

Dieu dit : que la lumière soit faite.

2o Avant ou après une énumération :

Voici tout le devoir d'un père : aimer, gouverner, récompenser et punir.

Aimer, gouverner, récompenser et punir : voilà tout le devoir d'un père.

Le point se met à la fin des phrases, quand le sens est entièrement fini. Le point interrogatif se met à la fin de toute phrase qui exprime une demande, et le point exclamatif, à la fin des phrases qui marquent la joie, la surprise, l'admiration, &c.

Le mensonge est le plus bas de tous les vices.

Quoi de plus beau que la vertu?

Qu'il est doux de servir le Seigneur!

et je, me,
y, en, ce,
viens-tu?

chef-d'œu-

nt joints :

précède :

es e, i, u,
la voyelle

nsi que les

rule (.), le
interrogatif

se suivent :
l'enfance.

es ont peu

cher de la

e dépend de

pas dégéné-

tion :

mpenser et pu-

devoir d'un

est entière-
e phrase qui
s phrases qui

